50e ANNÉE. — N° 17.534
DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes.	12f	24f	48f
France et Colonies ...	14f	28f	48f
Etranger.	18f	35f	65f

La Petite Gironde

15 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 15 c.

MERCREDI 7 JUILLET 1920
SAINT PROSPER
SOLEIL : lever 5h25; coucher 8h48.
LUNE : D. Q. le 9; N. L. le 15

L'ÉLITE INTELLECTUELLE

Des discours prononcés au cours de la discussion du budget de l'instruction publique, des souvenirs évoqués, des constatations faites et surtout des inoubliables enseignements de la guerre, est résulté le sentiment très accusé que tous les hommes qui savent et qui réfléchissent sont animés d'un souci très légitime et très nettement défini. Ils veulent contribuer, travailler à la reconstruction morale de ce pays par la formation des esprits directeurs et par l'appel des élites.

A ces élites — plus indispensables à une démocratie qu'à tout autre régime — doit être réservée la haute culture littéraire, scientifique, artistique qui exige des aptitudes spéciales, un degré d'intelligence supérieur à l'apanage universel, et qui ne pourrait que s'amoindrir, se gaspiller, se stériliser si elle était imprudemment répartie entre des gens incapables de s'en approprier les inspirations et d'en faire bénéficier la collectivité sociale.

En quoi doit consister exactement cette haute culture ? Quel est le dosage réclamé par les besoins de l'éducation nationale ? Quels doivent être les directeurs de cette éducation ? Comment leur assurer une formation adéquate à la grandeur de leur mission ? Qui déterminera l'élite — ou plutôt les élites — appelées à recevoir cette haute culture ? Par quels moyens procédera-t-on utilement et équitablement à cette sélection délicate et peut-être décisive pour l'avenir intellectuel de la France ?

Ces diverses questions se tiennent, s'enchaînent et forment l'un des points essentiels du grave problème de l'enseignement.

Il apparaît d'une évidence incontestable que c'est vers le recrutement des professeurs que doivent tout d'abord se tourner l'attention et la sollicitude des pouvoirs publics; c'est à faire surgir à cet effet des talents nouveaux, des activités fortifiées, des volontés retrempées que doivent s'attacher tous les efforts et contribuer les institutions.

Deux ordres de milieux formateurs, deux ordres d'ambiance favorables à l'éclosion de ces talents peuvent être mis à contribution : les Universités et les grandes écoles.

En son discours remarquable, M. Edouard Herriot semblait disposé, s'inclinant devant une situation de fait, à accepter le sacrifice des grandes écoles à la prédominance des Universités élargies et harmonisées à toutes les exigences de la période de reconstruction intellectuelle au seuil de laquelle nous nous trouvons. D'autres orateurs estiment, au contraire, que la coexistence des grandes écoles et des Facultés est, pour l'éducation des élites, une force qu'il serait imprudent de négliger.

M. Gaston Deschamps, notamment, a prononcé en faveur de l'Ecole normale supérieure un plaidoyer qui ne porte pas seulement l'empreinte d'une louable piété filiale, mais qui, par la nature des arguments invoqués et par l'éloquence des faits rappelés, me paraît absolument décisif.

Fondée par la loi du 30 octobre 1794, sur un rapport de Lakanal, l'Ecole normale supérieure a été pendant plus d'un siècle l'une des gloires de la France, et M. Raymond Poincaré, ministre de l'instruction publique, célébrant son centenaire, soulignait, en un magnifique discours, le caractère essentiellement national de cette institution de haut enseignement et d'éducation professionnelle. Elle est bien longue, bien imposante et bien significative la liste des illustrations françaises sorties depuis cent ans de l'école de la rue d'Ulm. Si l'on pouvait, selon la remarque de M. Gaston Deschamps, réunir tous ensemble les maîtres qui la composent, « on formerait une des pléiades les plus brillantes que puisse observer l'historien de l'esprit français. »

Les titres de l'Ecole normale supérieure à la reconnaissance du pays ont été cependant impuissants à la préserver des coups de l'envie et des atteintes de la médiocrité. Sous l'inspiration de cette pensée de nivellement imbécile contre lequel s'élèvent avec la même ardeur M. Léon Bérard, M. Herriot et tous les universitaires avisés, un décret en date du 10 novembre 1903 réunissait l'Ecole normale à l'Université de Paris, faisait du directeur de cette école le subordonné du recteur de l'Université. Pris en opposition à une loi formelle, ce décret, constate M. Herriot, « a fait perdre à l'Ecole normale supérieure son caractère propre, a externé pour partie les élèves, supprimé les maîtres de conférences, et sacrifié aux exigences du pédantisme pédagogique une tradition de haute culture désintéressée. »

Dans ce compromis, l'éminent rapporteur « retrouve cette tendance à l'avilissement et au nivellement, si sensible dans l'histoire de notre enseignement avant la guerre », et se pose cette question qui explique sans doute sa résignation au sacrifice : « Y a-t-il encore une Ecole normale supérieure aujourd'hui ? »

Quant à M. Gaston Deschamps, il est d'une humeur moins conciliante et va jusqu'au bout dans la logique du dévouement universitaire qui lui est commun avec M. Herriot. « On a tout fait, dit-il, pour ôter à cette école son âme... le bâtiment de la rue d'Ulm est dans un état de délabrement déplorable, les laboratoires n'ont pas les ressources nécessaires à leur fonctionnement, et le ministre de l'instruction publique, à son arrivée rue de Grenelle, a eu le regret de constater que l'Ecole normale n'était plus représentée au conseil supérieur de l'instruction publique. »

M. Gaston Deschamps demande avec une éloquence vibrante qu'il soit mis fin à cet état de choses, que le décret malencontreux de 1902 soit remis en cause par une discussion approfondie devant la Chambre et le Sénat. Appuyé sur l'éclat des services rendus soit dans la paix, soit dans la guerre, et dont il a tracé le tableau le plus émouvant et le plus fidèle, le député des Deux-Sèvres a réclamé de la Chambre une vigilante attention pour acheminer l'Ecole normale supérieure, qu'on a voulu frapper injustement, vers une convalescence qui n'a que trop tardé.

On ne saurait, à mon avis, trop approuver les efforts de M. Gaston Deschamps. Si l'on veut effectivement doter notre pays de l'élite intellectuelle indispensable à son développement et à sa grandeur, il faut commencer par assurer à cette élite les guides sans lesquels les dons les plus riches, les qualités les plus brillantes courraient le risque de s'annihiler et de rester improductifs.

Ferdinand REAL.

LA CONFÉRENCE DE SPA

En attendant la nouvelle réunion, les experts mettent au point la répartition de l'indemnité

Les experts ont mis à profit le répit qui leur est accordé pour essayer de mettre au point l'accord de principe intervenu à Bruxelles pour la répartition de l'indemnité allemande. En serrant de près le problème, les experts se sont rendu compte que la priorité de 2 milliards et demi de francs or accordée par le traité de Versailles à la Belgique sur les paiements de l'Allemagne aboutirait à cette conséquence,

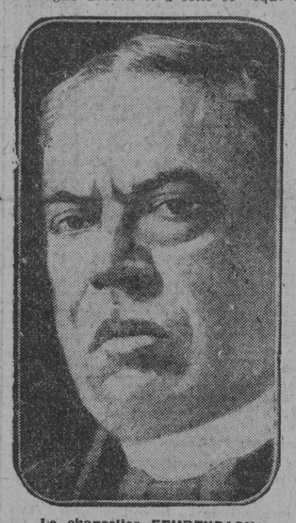

Le chancelier FEHRENBACH

si elle était maintenue sans modification, que le premier emprunt international émis pour mobiliser la dette allemande serait absorbé intégralement pour assurer le privilège accordé à nos alliés belges.

En conséquence, on a proposé à la Belgique de lui maintenir son droit de priorité, sous la réserve qu'elle ne produirait plus ses effets en une seule fois, mais au contraire en des paiements successifs.

C'est à cette condition que du côté anglais on maintiendrait à la Belgique le pourcentage de 8 p. 100 dont on a convenu à Bruxelles.

M. Louis Dubois, au cours de la discussion, a chaudement soutenu la cause de la Belgique. La question n'est pas encore définitivement tranchée, bien qu'elle soit en bonne voie de solution.

A la fin de leur réunion, les techniciens financiers ont abordé l'examen d'une note de la délégation italienne précisant son point de vue au sujet de la répartition. Ce très long document reprend la thèse déjà développée à Boulogne et à Bruxelles par M. Bertolini, à savoir que les réparations obtenues des différentes puissances ennemies constituent le gage commun de tous les alliés qui doivent se répartir cette « masse » entre eux et au prorata de leurs droits.

Sans revenir sur la part de 10 p. 100 attribuée à l'Italie sur l'indemnité allemande, la note italienne met à son acceptation une condition : c'est que cette part ne soit pas inférieure à 4 milliards de marks or. En outre, l'Italie demande à être privilégiée dans la répartition des réparations réclamées à la Bulgarie et à l'Autriche et réclame spécialement une augmentation du tonnage qui lui a été attribué sur la flotte autrichienne.

La réponse à la Turquie

De leur côté, les experts anglais se sont occupés de la réponse à faire aux observations de la délégation turque sur les conditions de paix des alliés. Dans les milieux britanniques, on estime qu'il est de plus en plus probable que la réponse des alliés sera une fin de non-recevoir pure et simple. Le gouvernement ottoman régulier devra signer le traité tel qu'il lui a été remis ou se considérer comme étant en hostilité avec l'Entente.

La presse belge s'inquiète

Bruxelles, 5 juillet. — La « Libre Belgique » publie un article sous le titre : « Notre propriété est en péril. » De son côté, la « Gazette » écrit : « La Belgique ne peut accepter que maintenant on lui retire ce qui lui a été formellemet promis, et cela en faveur d'autres nations. Il en est cependant question; aussi l'heure pour nous est-elle grave, extrêmement grave. La conférence de Spa ne peut être pour la Belgique une nouvelle déception; elle en a eu assez déjà et elle ne peut comprendre qu'on la sacrifie de nouveau à d'autres.

Matinée de travail

Spa, 6 juillet. — La deuxième journée de la Conférence de Spa a débuté par une matinée calme. Il n'y a pas eu de séance du conseil suprême interallié.

M. Millerand a reçu à la villa Neubois le général Le Rond, président de la commission de Haute-Silésie, arrivé cette nuit à Spa. Le général Le Rond doit être entendu au sujet de la question du charbon de Haute-Silésie.

Le président du conseil a conféré également avec M. Louis Dubois et M. Cheyson, de la commission des réparations.

Les experts financiers continuent d'examiner la suite à donner à la Note italienne concernant la répartition de l'indemnité allemande.

Les experts militaires se sont rencontrés également sous la présidence du maréchal Foch.

Toutes ces réunions ont eu lieu à la villa Neubois, où habite la délégation française.

Pour être sûr que le ministre de la Reichswehr, Gessler, et le général von Seckt puissent assister à la réunion de la Conférence fixée à 3 h. 30, on les a envoyés prendre en automobile à Aix-la-Chapelle.

Le chancelier Fehrenbach expose aux journalistes alliés le point de vue allemand

Spa, 5 juillet. — Le chancelier Fehrenbach a reçu cette après-midi les représentants de la presse alliée dans la villa des Sorbiers, où il est logé. Il leur a fait des déclarations qui sont un long plaidoyer en faveur de la réduction des clauses du traité de Versailles.

« La malheureuse guerre de six ans, a-t-il dit notamment, a causé de grandes dévastations non seulement dans les pays ou ces dévastations ont eu lieu, mais également en Allemagne. Nous sommes résolus à faire loyalement notre part dans la reconstruction du monde et à exécuter, dans la mesure de nos possibilités, le traité de Versailles. Je tiens à souligner mon dernier mot. Je parle des limites de notre capacité. Nous avons toujours insisté sur ce point que le traité de Versailles contient des clauses impossibles à exécuter. Or, je ne promettrai jamais d'exécuter des choses que je considère comme impossible à exécuter.

» Je tiens à vous dire encore que nous ne nous attendions pas, après la dernière Note des alliés, à ce que la question militaire fût discutée en premier lieu. Nous avons en conséquence prévu pour plus tard la présence à Spa du ministre de la reichswehr et du général Stoeck.

» Jusqu'ici sont à Spa le ministre des affaires étrangères, le ministre de l'alimentation, le ministre des finances et le ministre des affaires économiques.

» Nous avons télégraphié la nuit dernière à Berlin au ministre de la reichswehr d'arriver aussitôt que possible; nous ne savons pas si le télégramme est arrivé, nous n'avons pas pu avoir la confirmation par téléphone, la communication n'étant pas établie. Nous attendons les ministres demain après-midi; les négociations pourront commencer aussitôt. »

Spa, 6 juillet. — Recevant, hier, les journalistes allemands, le chancelier leur a fait les déclarations suivantes :

« Nous pensions bien, dit-il, que sur la question du désarmement il n'y aurait aucune discussion possible et que nous n'aurions qu'à recevoir des ordres. C'est ce que nous avaient déclaré les alliés dans leur dernière note. Aujourd'hui, on nous apprend que le sujet vient en discussion, et l'on réclame pour en délibérer la présence du ministre responsable. Je ne puis que m'en déclarer très satisfait. »

MM. Lloyd George et Millerand rapporteurs

Spa, 6 juillet. — Les alliés ne permettront pas à l'Allemagne de remettre tout le traité de Versailles en question. Ils ont désigné pour chacune des quatre questions qui seront abordées — si la Conférence se prolonge — un seul orateur ou rapporteur en leur nom à tous. Pour le désarmement, c'est M. Lloyd George; pour les réparations, ce sera M. Millerand. Ni l'un ni l'autre ne sont prêts aux transactions que M. Fehrenbach a l'air d'attendre.

Un entretien Millerand-Stinnes

Bruxelles, 6 juillet. — Le « Rockfeller » allemand, M. Hugo Stinnes, venu spécialement de Cologne, a eu une longue entrevue avec M. Millerand à l'ambassade de France, dimanche. M. Stinnes a exposé à M. Millerand son point de vue sur la reconstitution européenne et sur la reconstruction des régions dévastées. M. Millerand lui a fait quelques objections, mais n'a s'est déclaré vivement intéressé par le système de coopération internationale que lui a développé M. Stinnes.

La réunion du Slesvig au Danemark

Paris, 5 juillet. — La signature du traité par lequel est transféré au Danemark la souveraineté sur la zone du Slesvig qui lui est reconnue, a eu lieu ce matin au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Jules Cambon. Y assistaient : l'ambassadeur d'Angleterre, l'ambassadeur d'Italie, l'ambassadeur du Japon, M. Paléologue et le comte Bernhoft, ministre du Danemark à Paris.

Le comte Bernhoft a prononcé une allocution chaleureuse dans laquelle il a dit notamment : « En ce moment solennel où cinquante-six années d'injustice sont effacées, je suis chargé d'exprimer, au nom du peuple et du gouvernement danois, la profonde reconnaissance qui anime tous les Danois vis-à-vis des puissances alliées et associées. »

M. Jules Cambon a répondu, au nom de ses collègues, en déclarant que les puissances avaient été heureuses à la suite de la victoire remportée sur l'Allemagne de pouvoir réparer l'injustice dont le Danemark avait été victime et formant tous ses souhaits pour la prospérité du peuple danois.

Les délégués alliés ainsi que le ministre du Danemark ont ensuite procédé à la signature du traité.

Le Japon évacue la région du Baïka

Tokio, 5 juillet. — On annonce officiellement que le Japon a décidé d'évacuer la région du Baïka, la nécessité de protéger les Tchéco-Slovaques n'existant plus. En raison du massacre de Nikolaievsk et de la menace bolcheviste contre les villes côtières, des garnisons japonaises seront maintenues dans la province maritime jusqu'à l'établissement du gouvernement russe de Sibérie.

LES DELEGUES ALLEMANDS

De gauche à droite : M. SIMONS, ministre des affaires étrangères; M. WIRTH, ministre des finances; M. GESSLER, ministre de la guerre, et le docteur KOCH, ministre de l'intérieur. Photo Radiguet.

Le train de Paris-Nantes déraille

IL Y A 6 MORTS ET 14 BLESSES

Orléans, 5 juillet. — Le train n° 121 de Paris à Nantes, qui part de Paris à 14 h. 30, a déraillé ce soir à 15 h. 35 à La Foulonnerie, à quelques kilomètres des Aubrais. Les quatre voies sont obstruées.

Six personnes ont été tuées. Ce sont : Mme Durand, domiciliée à Orléans; M. Delaballe, de Tours; quatre femmes non indentifiées faute de pièces. On a transporté à l'hôpital d'Orléans sept blessés, dont deux grièvement. Jusqu'à présent, le total des blessés s'élève à quatorze personnes.

Orléans, 6 juillet. — L'enquête a permis d'établir, sur le déraillement du train de Bretagne, les faits suivants :

Il était 15 h. 15, quand, au poste du pont de Mont-Tarrand, installé face à la Fosse-aux-Loups, dont firent parler il y a quatre mois les bandits en auto des Aubrais, les aiguilleurs s'aperçurent que l'aiguille, qu'actionne un courant électrique, fonctionnait mal. La lumière du voyant était blanche au lieu d'être rouge. L'express de Paris étant signalé, un ouvrier électricien qui travaillait à proximité fut chargé de vérifier le fonctionnement de l'aiguille. L'aiguille fonctionnant, on laissa passer le rapide, qui marchait à ce moment à une vitesse de 80 kilomètres à l'heure. La moitié du train passa sans encombre. Soudain, on ne sait à la suite de quelle circonstance, l'aiguille se déplaça. Il se produisit alors un « arrachement » d'une violence inouïe. Quinze wagons furent projetés, renversés sur le ballast; les voyageurs furent lancés les uns sur les autres et contre les parois des voitures, écrasés sous les débris. Le convoi était bondé de touristes se rendant aux bains de mer.

Les secours furent rapidement organisés. Sept cadavres furent retirés des décombres. On craint qu'il y ait encore d'autres morts enfouis dans le sable de la voie. Dix-huit voyageurs avaient été blessés plus ou moins grièvement.

De la déclaration de l'électricien, il résulte que l'accident a pu être causé par un court-circuit, qui se serait produit dans le poste d'aiguilleur. On se demande, étant donnée l'irrégularité patente du fonctionnement de l'aiguille, pourquoi le train n'a pas été ralenti considérablement au passage dangereux.

Orléans, 6 juillet. — Ce matin, la voie est entièrement déblayée; les trains à destination de Toulouse sont passés normalement. Seuls, deux trains pour Bordeaux et Nantes ont été dirigés à Brétigny sur Vendôme et Tours pour désengorger la ligne.

Un carnage dans une ferme

QUATRE PERSONNES ASSASSINÉES

Le Puy, 6 juillet. — Une sanglante tragédie a eu pour théâtre une ferme du hameau de Vénèze, commune de Cussac. Un cultivateur, sa maîtresse et deux jeunes domestiques ont été assassinés par des inconnus, qui, pour faire disparaître toute trace de leur forfait, ont mis le feu à l'immeuble.

La ferme tragique se dresse dans la pittoresque vallée de la Gayne, au milieu de bois. Elle était exploitée par le cultivateur Florimond Pays et la veuve Chambon, sa maîtresse. Les fermiers avaient à leur service deux jeunes garçons, Auguste Belut, quatorze ans, et Pierre Falcoli, dix ans. Hier, vers six heures du matin, des voisins de Pays apercevaient de la fumée et des flammes qui s'échappaient par les interstices du toit de la ferme Pays. Ils accoururent, et, ayant enfoncé la porte d'entrée, se trouvèrent en présence d'un horrible spectacle. Sur le lit, Pays et sa compagne étaient étendus, inondés de sang; tous deux avaient eu la tête fracassée. Les deux jeunes domestiques, qui couchaient dans une grange, avaient été carbonisés.

Le juge d'instruction, devant l'attitude embarrassée et les déclarations contradictoires d'un gendre de Pays, a fait procéder à son arrestation.

LE CONGRÈS des Anciens Combattants

Paris, 5 juillet. — Lundi matin a eu lieu la troisième séance du Congrès des anciens combattants. MM. Dufoureaud, président du groupe basque; Rouyer, vice-président du groupe régional du Finistère; Destabeau, vice-président de la section de Toulouse; Humbert Isaac, président du groupe du Rhône, ont tour à tour exposé le programme d'action de l'U. N. C. en ce qui concerne les œuvres sociales, à savoir :

Extension : 1. de la mutualité sous toutes ses formes et allant jusqu'à la formation de caisses de retraites;

2. Des coopératives dont certaines, telles que Lyon, Nantes, Bordeaux, font à l'heure qu'il est environ 253,000 fr. d'affaires par mois;

3. Bénéfice pour les anciens combattants, dans les plus larges mesures, de la loi sur les banques populaires;

4. Création d'un système de prêt permettant de recueillir les sommes nécessaires à l'achat de terrains destinés à la création d'habitations à bon marché.

L'après-midi, M. Charles Bertrand a exposé les revendications et les propositions dont les principales sont :

1. Revision de la loi sur les pensions.

2. Bénéfice pour les combattants, prisonniers de guerre, de toute la législation en vigueur pour les anciens combattants.

3. Une amnistie très large pour toutes les défaillances du champ de bataille.

En fin de séance, l'assemblée a voté à l'unanimité l'envoi d'un télégramme au président du conseil de Spa pour l'inviter à activer le désarmement de l'Allemagne et à prendre toutes mesures pour que l'entente entre les nations assure pour l'avenir le maintien de la paix.

Paris, 5 juillet. — L'Union nationale des anciens combattants a clôturé les travaux de son Congrès par une assemblée générale qui s'est tenue lundi soir dans le grand amphithéâtre du Trocadéro, où s'était groupée une très nombreuse assistance. Sur l'estrade, M. André Lefèvre, ministre de la guerre, présidait.

Après quelques allocutions de délégués des anciens combattants anglais et américains, M. Charles Bertrand, député de Paris, secrétaire général de l'U. N. C., a adjuré le gouvernement de donner d'urgence satisfaction aux veuves et aux mutilés de la guerre qui attendent leur pension, et faisant allusion à l'amnistie, il demanda que soient poursuivis impitoyablement tous les traîtres à la patrie, mais sollicita l'indulgence pour les moins coupables.

Enfin le ministre de la guerre, en une improvisation acclamée, exalta une fois de plus la vertu des combattants français.

Pour les élèves des grandes écoles mobilisés

Paris, 6 juillet. — Le « Journal officiel » promulgue la loi, comptant aux élèves de certaines grandes écoles le temps de service qu'ils ont passé sous les drapeaux depuis la mobilisation dans la durée de l'engagement prévu par l'article 13 de la loi du 5 août.

LA BAISSE

LE FRANC REMONTE DE PLUS EN PLUS

Paris, 6 juillet. — Un nouvel et sensible fléchissement des cours des devises étrangères s'est produit hier sur le marché des changes, où la livre sterling, en baisse de près de deux points, a coté 45 70, tandis que le dollar s'inscrivait à 11 60 et la peseta espagnole à 1 86. Si l'on songe qu'il y a moins de trois mois le cours de la livre s'établissait aux environs de 68 fr., que le dollar valait plus de 17 fr. et la peseta 3 fr., on ne peut nier l'importance de la reprise que notre franc vient de marquer.

EN CORREZE ET DANS LE TARN-ET-GARONNE

Brive, 5 juillet. — La baisse s'est maintenue sur tout le bétail et notamment sur les veaux, dont le prix est descendu jusqu'à 4 fr. 50 le kilo.

Montauban, 5 juillet. — Les veaux se sont vendus aujourd'hui de 7 à 8 fr. le kilo; les cochons gras à raison de 7 fr. 20.

LE PRIX DU VIN

Paris, 5 juillet. — Comment se fait-il, a-t-on demandé à M. Le Scouarnec, vice-président du marché aux vins, qu'avec une baisse aussi marquée à la production et sur les marchés en gros, les prix de détail du vin restent les mêmes, ou à peu près ?

« Parce que les détaillants n'ont pas écoulé leurs stocks achetés aux prix forts, et qu'ils ne veulent pas vendre à perte. Malgré cela, certains détaillants ont cependant diminué les prix de leurs vins, comme par exemple les maisons d'alimentation à succursales multiples. »

Spéculateurs condamnés

Perpignan, 5 juillet. — Un expéditeur de fruits et primeurs, et courtier en marchandises de la place, poursuivi pour dissimulation de bénéfices de guerre, a comparu devant le tribunal correctionnel et a été condamné à trois mois de prison et à 10,000 francs d'amende.

— Un même négociant, poursuivi pour hausse illicite sur le sucre, a été condamné à un mois de prison et 1,000 fr. d'amende.

LES FÊTES DE L'INDEPENDENCE DAY A PARIS

DEVANT LA STATUE DE WASHINGTON — Photo Rol

LETTRE DE PARIS

Les concours du Conservatoire ! C'est l'école de diplomatie vraiment active que possède la France. On devrait obliger tous les messieurs du quai d'Orsay à y participer, en exigeant d'eux, toutefois, qu'ils remportent un premier prix. Cela prouverait, de façon certaine, qu'ils ont toutes les qualités de souplesse et d'entregent désirables dans la carrière. Car vous pensez bien que le talent seul ne suffit pas pour être sacré premier prix.

Ah ! les concours, quelle fièvre et quelle agitation ils amènent avec eux dans le monde charmant et insupportable du théâtre ! Pendant des heures et des heures, sous une température torride, les élèves et les parents suivent passionnément le défilé des candidats. Comme à Monte-Carlo, beaucoup pointent sur des bouts de papier les chances approximatives. Les mères sont les plus enragées. Il faut les voir encourageant leur progéniture, vantant l'organe de leurs filles au critique qui se morfond et sue à grosses gouttes. Les parents des tragédiennes ont quelque chose de grandiloquent et de sombre dans l'attitude, ceux des chanteuses légères crient d'une voix aiguë leurs espérances et leurs désespoirs.

De temps en temps, une rumeur, un cri d'angoisse troublent le défilé. C'est une aimable personne trop nerveuse qui s'évanouit de chaleur ou de peur, ou qui trépigne de rage pour une réplique manquée, ou un *ut* qui s'est égaré en sortant de son oratoire poitrine.

Les messieurs du jury, en dépit de leurs airs modestes, ont des airs de sultan. Ils s'épongent avec frénésie, ils s'agitent sur leur siège de crainte de s'endormir. Malheur à celui qui, vaincu un instant par la fatigue, ferait mine de fermer les yeux. Le supplice d'Orphée déchiré par les Bacchantes serait doux auprès du sien.

Mais qu'il est beau le regard des triomphateurs lorsque le jury proclame les récompenses ! De belles prunelles langoureuses se tournent vers les juges, que l'on sent payés de toutes leurs peines et vengés des imprécations véhémentes que lancent les vaincus. La situation est plus pénible quand une des jolies concurrentes non couronnée s'effondre en sanglots. On voit ces messieurs s'émouvoir et prodiguer leurs consolations avec un air désolé. Les concours du Conservatoire résument tout l'art complexe du théâtre, mais c'est dans la salle, quand ils s'abandonnent à leurs espoirs et à leurs ambitions, que les prodiges ont le plus de talent.

* * *

A propos de prodige, nous en connaissons un qui a le mérite d'être authentique. Il fait fureur à Paris dans les cercles et les grands hôtels des environs de l'Etoile où les personnalités de tous les pays briguent l'honneur de l'admirer. C'est le jeune Polonais Stanislas Rzewuski, le joueur d'échecs de huit ans. Grâce à lui, nous voilà renseignés sur le monde des pousseurs de bois. On ignorait, en effet, jusqu'à ce jour, que MM. Alfred Capus et Joseph Reinach fussent des joueurs de première force ? Pour ce dernier, il fallait s'en douter d'ailleurs. M. Joseph Reinach, critique militaire distingué, a trop poussé de cavaliers sur la carte d'Europe, au cours de ses articles, pour ignorer le jeu à la faveur duquel se dévoilent, dit-on, les vocations des grands capitaines.

Il serait plaisant, à ce propos, de savoir quels sont ceux de nos grands généraux qui ont pratiqué le jeu d'échecs. Fort peu, sans doute. Oncques on ne vit au grand quartier général le moindre damier. Seul, le bridge et le poker étaient en honneur dans certains bureaux. En somme, le poker prépare beaucoup mieux à la guerre moderne que les échecs. Bluffer jusqu'au dernier quart d'heure, faire croire à l'adversaire qu'on est le plus fort, n'est-ce pas l'essentiel de la tactique moderne ?

* * *

Tandis que Stanislas Rezwuski remporte des victoires au Majestic, le général Pildsuski recule sur toute la ligne en Ukraine. Toute la Russie se réconcilie à la faveur de la haine qu'elle nourrit contre la Pologne. Quatre ans de maux innombrables et de massacres n'auront pas calmé les mauvais sentiments des hommes. C'est à désespérer du genre humain.

L'imbroglio russe se fait plus inextricable. Nos alliés réfugiés à Paris désespèrent de voir tomber le régime bolcheviste. Beaucoup d'entre eux pensaient que les victoires polonaises porteraient le coup suprême à Lenine. Mais le point de vue diffère quand on l'examine de Russie. Là-bas, des pires adversaires du bolchevisme ont senti dominer dans leur âme le désir de se venger des Polonais. Aussi font-ils masse autour de Lenine, au risque de le consolider.

C'est un spectacle navrant que la vue des Russes réfugiés à Paris. Semblables aux émigrés français de la Révolution beaucoup sont dans le dénûment le plus complet. Pour vivre, ils sont contraints d'accepter des emplois subalternes. Tel officier de la garde, neveu d'un ministre, s'est fait chauffeur d'automobile. On le voit conduire dans Paris les touristes et accepter d'un air reconnaissant le pourboire. D'autres, qui ont possédé des fortunes immenses, corrigent des épreuves dans les imprimeries ou tiennent les livres d'un commerçant. Certains s'efforcent de donner des leçons de russe ou d'allemand ou encore des leçons de musique et de danse.

Ces misères cachées sont lamentables. Il semble que les Français se montrent un peu indifférents pour ces alliés tombés dans la détresse et dont beaucoup ont vaillamment combattu contre les Allemands. Ne pourrait-on organiser en faveur des plus éprouvés une sorte de manifestation de sympathie qui leur apporterait argent et réconfort ? Il ne faut pas nous le dissimuler, l'influence française disparaît totalement en Russie bolcheviste. Mais quand ces émigrés retourneront dans leur pays ils seront d'autant plus reconnaissants à la France que nous aurons été plus pitoyables à leur misère. La meilleure politique s'accorde avec la charité.

Jean de PIERREFEU.

Le mal qu'on peut dire des journaux

Quelle que soit la branche de l'activité humaine à laquelle nous nous suspendions, il est entendu que « notre métier est le dernier des métiers ». Il n'est pas un professionnel qui ne se promette d'épargner à ses enfants, s'il en a, le martyre de sa fonction. M. Robert de Jouvenel n'a pas failli à cette tradition dans son petit manuel du « Journalisme en vingt leçons ».

A la vérité, c'est un manuel du journalisme comme il ne faudrait pas le faire. Avec une ironie cruelle dans la bonhomie apparente et la belle humeur, M. Robert de Jouvenel démolit à tous les étages le journal tel qu'on le vend. Chacun en prend pour son grade ou sa rubrique. Le directeur qui ne dirige pas, l'administrateur qui concentre son effort sur la réduction des honoraires de la rédaction; le commanditaire imbécile, l'informateur falot et les autres sont dessinés d'un trait léger, mais à l'eau-forte. La morsure est toujours spirituelle.

Est-elle fidèle ? C'est là un point sur lequel nous ne saurions nous prononcer, faute de documentation suffisante. M. Robert de Jouvenel parle de la presse parisienne. Il semble que ses « leçons » soient surtout des mercuriales. L'auteur remplace l'invective désuète par le sarcasme, le portrait par la caricature, la critique par l'arrêt sans pitié — ou du moins nous voulons le croire.

Nous aurions ici cependant quelque complaisance motivée pour des observations de ce genre : « Si des faits que tous les journaux reproduisent sont à peu près les mêmes, l'ordre dans lequel une exacte critique veut qu'on les dispose ne doit pas être sensiblement différent. Tous les journaux d'information, tendus vers un idéal identique, parviendront bientôt sans trop de peine à réaliser cet idéal assez exactement. Un jour donc arrivera où il sera impossible de distinguer ces journaux les uns des autres. Et même certaines personnes pensent que ce jour est déjà venu. » Elles le pensaient, en effet.

« Il est préférable d'écrire en français, mais ce n'est d'aucune manière indispensable », dit M. Robert de Jouvenel. Il pense évidemment à ces confrères illustres qui parlant des chroniqueurs parisiens les plus notables, les qualifient de « notoires » un peu légèrement, mais avec un regrettable esprit de suite. Comment arrive-t-on à cette notoriété dans la presse parisienne ?

» Les deux méthodes essentielles dont dispose un journaliste d'information pour réussir sont aléatoires. Elles consistent : 1° A se hâter avec excès; 2° à attribuer une importance disproportionnée à une information banale. »

On ne châtie aussi bien que ce qu'on aime bien. Aussi après ces alinéas « rosses », le vrai et bon journaliste qu'est M. Robert de Jouvenel conclut :

« Essayer de tout savoir pour tout raconter, de tout apprendre pour tout vulgariser, de tout comprendre pour tout expliquer; ne rien laisser dans l'ombre qui soit beau ou qui soit atroce; ne se désintéresser d'aucun aspect de la vie; chercher la vérité à tâtons, mais d'un cœur obstiné; tâcher de vivre en avant de son temps; ne point mesurer son succès à sa fortune; être d'autant plus dévoué qu'on a plus raison : tel est, je pense, le métier du journaliste. Tout compte fait, il en vaut la peine. »

Si c'est là ce que l'auteur voulait démontrer, c'est fait.

P. B.

Revue de la presse

A Spa

Le **Journal** (M. Lucien Chassaigne) :

« Il faut se féliciter que les alliés se soient résolument opposés à accepter la méthode de discussion proposée par le chancelier Fehrenbach et qu'ils aient montré ainsi à l'Allemagne leur volonté unanime de mettre à la base des conversations de Spa la question militaire. »

Le **Matin** (M. Jules Sauerwein) :

« Voici qu'une année entière après la signature du traité de Versailles il est nécessaire de se rencontrer avec nos ennemis d'hier. Est-ce pour inaugurer une ère de paix dans l'exécution incontestée de stipulations bien conçues ? Non, mille fois non. C'est pour essayer de faire enfin un traité financier avec l'Allemagne. C'est pour combler un vide que cent cinquante pages de texte ne suffisent pas à masquer. C'est pour substituer des réalités à des mots. Quelle que soit l'issue des discussions, quel avantage ne donnons-nous pas aux Allemands, signataires du traité de Versailles, en venant leur dire : « Nous voulons » nous entendre avec vous sur une question » essentielle que le traité à lui seul ne résout » pas : celle de savoir comment et en quelle » monnaie vous allez nous payer. »

Le **Figaro** (M. Raymond Recouly) :

« Les alliés ont manifesté de la manière la plus nette leur intention de ne point se laisser manœuvrer. »

Le **Gaulois** (M. d'Aral) :

« Le chancelier Fehrenbach n'a point réussi, comme il l'espérait, à entraîner les alliés sur un terrain de discussion générale dans laquelle il eût insensiblement lié les diverses questions inscrites au programme élaboré à Bruxelles. Les alliés ont évité de tomber dans ce piège. »

La baisse

L'**Œuvre** (M. Henri Géroule) :

« On a vendu à Orléans, le 3 juillet dernier, les peaux de veau légères **650 francs les 100 kilos, au lieu de 2,650 francs**, et les peaux de vache, **350 francs au lieu de 900 francs.** De combien, dans ces conditions, le prix des chaussures devra-t-il être diminué ? Le public, qui sait que les cours de la matière première ont baissé d'incroyable façon, s'abstient d'acheter. Il attend pour le faire le prix normal auquel il a droit. C'est cela que les fabricants ne peuvent pas admettre. Vraiment, quel singulier, quel étrange reproche ! Comme dit le proverbe : « Chacun entend sonner midi à sa » porte. » Le public a vu depuis cinq ans s'édifier autour de lui, avec une si singulière rapidité, tant de fortunes, précisément commerciales et industrielles, qu'il ne croit plus aux catastrophes de ce genre. »

Pas de radoteurs

Paris-Midi :

« M. Raoul Péret préside la Chambre avec autorité, et il veille jalousement au bon renom de la tenue des séances, de même qu'il cherche à faire plaisir à ceux qu'il tient sous sa férule. Il veut que chaque député soit tenu pour très intelligent, et il le dit de façon fort humoristique. C'est ainsi que, l'autre jour, M. Gaston Vidal ayant dit à ses collègues : « Je répéterai (vous al- » lez dire que je radote), », etc., se vit interrompre par M. Péret qui s'écria : « Per- » somne ici ne radote ! »

D'ailleurs, ce n'est pas une question d'âge. Gens qui raillez les députés et vous, chansonniers de Montmartre, vous saurez désormais qu'à la Chambre personne ne radote. C'est du moins l'avis de son président. »

La corrida tragique de Lunel

Montpellier, 6 juillet. — On donne les détails suivants sur la mort du matador Malla, qui fut tué dimanche dans une course de taureaux, à Lunel. Le matador, après l'estocade, s'avança confiant. Les deux genoux à terre il présenta la « muleta » au taureau, qui fit un demi-pas en avant et s'arrêta net en secouant les oreilles. Pour l'exciter, Malla s'avança de quelques pouces en marchant sur les genoux. Le taureau bondit alors et lui porta un coup de corne en pleine poitrine. Malgré sa blessure, Malla se releva pour saluer la foule, mais retomba aussitôt portant la main à la poitrine. On accourut et on l'emporta. Malla mourut à l'infirmerie, sans prononcer une parole. La corne lui avait percé le cœur. Le taureau fut tué par Limeno et la corrida fut suspendue. Le cadavre de Malla sera transporté en Espagne.

LA LOI DE FINANCES A LA CHAMBRE

Les sous-préfets sont supprimés une fois de plus

Séance de lundi après-midi

L'après-midi, la Chambre poursuit la discussion de la loi de finances.

M. Alexandre Israël demande que les Conseils généraux soient consultés sur la création de vingt-six tribunaux, et que le siège des tribunaux soit fixé par un règlement d'administration publique, dans un délai de cinq mois. L'amendement Israël est adopté.

On adopte les articles relatifs à la nomination, composition et personnel adjoint des tribunaux administratifs.

La suppression des sous-préfets

D'après l'article 69, dans un délai de cinq ans, le nombre des sous-préfectures sera réduit à 180. A mesure des suppressions, on pourra créer un second poste de secrétaire général, et un règlement d'administration publique déterminera, chaque année, la liste des sous-préfectures à supprimer dans l'année.

M. Louis Andrieux vient soutenir la demande de suppression de l'article, que **M. Deyris** a également signée. Le gouvernement, dit-il, nous demande un blanc-seing non seulement pour M. Steeg, mais encore pour toute la série de ministres à venir. A plusieurs reprises, on a supprimé les sous-préfets, et ils vivent toujours parce que leur rôle a grandi comme intermédiaire des maires de campagne et des administrations, notamment depuis la guerre. Vieil ami de chacun d'eux, je sous-préfet connaît leurs communes. (Rires.)

M. Andrieux demande qu'on prenne pour champ d'expérience les départements dont les députés auront demandé la suppression des sous-préfets. (Applaudissements sur divers bancs et rires.)

M. Deyris appuie la demande de suppression. Quelles sous-préfectures vont être supprimées? Le gouvernement serait embarrassé de le dire.

M. Bellet, rapporteur de la commission d'administration générale : La commission d'administration m'a chargé de demander la disjonction de cet article, qui semble ne pas avoir été étudié. M. de Tinguy du Pouet, dans le budget de l'intérieur, proposait la suppression de cent-vingt sous-préfectures; aujourd'hui, on nous demande la suppression de quatre-vingt-dix seulement. Nous voulons supprimer tous les sous-préfets, mais dans un projet d'ensemble. La question se pose, en effet, ou de supprimer les sous-préfectures ou d'en étendre les pouvoirs. Un projet d'ensemble sera déposé en octobre. Il créera la région, maintiendra ou supprimera les départements. Il ne faut donc pas tenter une réforme partielle. Et c'est le Conseil d'État qui sera chargé de présider souverainement au découpage des départements. La Chambre ne peut y consentir ni vouloir non plus une simple manifestation. (Applaudissements.)

M. de Tinguy du Pouet, rapporteur du budget de l'intérieur, combat la dernière manœuvre des arrondissementiers. Ce matin M. Bellet chargeait le Conseil d'État de délimiter les ressources des tribunaux administratifs. Cette après-midi, il ne veut pas que le Conseil d'État délimite les circonscriptions administratives. L'article 69 ne supprime pas les sous-préfets, mais en diminue le nombre.

M. Steeg, ministre de l'intérieur : Le ministre de l'intérieur a dit devant la commission que la suppression des conseils de préfecture et d'un certain nombre de sous-préfets n'était pas l'amorce de la réforme administrative. Cela n'engage pas la réforme dans un sens ou dans un autre. La question est plus simple. La liste des arrondissements a été arrêtée en l'an VIII; mais, étant donnée la facilité de transport, y a-t-il besoin d'un aussi grand nombre de sous-préfets? Le projet de réformes administratives se partagera en plusieurs projets. En attendant, nous vous demandons d'obtenir le premier résultat possible dans le moindre temps. (Applaudissements.)

M. Charles Dumont, au nom de la commission des finances, repousse la disjonction, mais demande la suppression du paragraphe 2 de l'article 69, qui prévoit la création éventuelle d'un second secrétaire général par département.

La disjonction de l'article 69 est rejetée par 329 voix contre 275.

M. Bellet propose alors de supprimer toutes les sous-préfectures à partir du 1er janvier 1921 en créant un second poste de secrétaire général, chargé des rapports avec les communes.

M. Ringuier : Mais exceptez les sous-préfectures des départements envahis, qui sont indispensables actuellement.

Le gouvernement vous demande la disjonction, dit **M. Steeg**, ministre de l'intérieur, car l'an prochain nous nous trouverons en présence d'autres amendements pour rétablir les sous-préfets.

La disjonction de l'amendement Bellet est prononcée par 379 voix contre 221.

Alors, **M. Bellet** modifie ainsi son amendement : « A partir du 1er janvier 1921, les sous-préfets sont supprimés, sauf dans les dix départements des régions libérées. »

Cette rédaction est votée par 435 voix contre 165.

Les sous-préfets sont donc supprimés une fois de plus!

On adopte ensuite un amendement de **MM. Maurice de Rothschild** et **Sempé**, qui ajoute à la loi sur le fonctionnement des courses de chevaux une disposition dirigée contre les bookmakers, d'après laquelle l'administration pourra interdire à ces délinquants l'entrée des champs de course en cas de condamnation.

On adopte l'article 71, qui permet d'accorder des congés sans solde aux officiers, et l'article 73, qui alloue une solde aux officiers en réserve spéciale.

Les taxes sur les spectacles

M. Henri Auriol soutient un amendement qui réduit au taux de la loi de l'an VII le prélèvement de l'assistance publique sur les spectacles. Il s'agit de mettre en harmonie la taxe d'État votée le mois dernier et le droit des pauvres. L'assistance veut que la taxe des pauvres soit prélevée sur la taxe d'État. M. Auriol demande à la Chambre de dire que cette prétention est insoutenable.

L'amendement Auriol, qui est voté, est ainsi libellé : « La perception du droit des pauvres s'appliquera aux prix bruts de la place, déduction faite de la taxe d'État ou de toute autre taxe établie par la loi et dans les conditions prévues par le paragraphe 6 de l'article 92 aux entrées à titre gratuit et aux autres entrées à prix réduit. »

La carte de pain

M. Duval Arnould propose de disjoindre l'article 81, d'après lequel la carte de pain sera établie à partir du 1er octobre 1920.

M. Charles Dumont : Notre récolte sera encore déficitaire. Pour diminuer nos achats au dehors et améliorer le change, il faut rétablir la carte.

M. Emmanuel Brousse : La question sera soumise demain au conseil de cabinet. C'est pourquoi nous acceptons la disjonction.

L'article est réservé

M. Henri Le Mire fait adopter un amendement d'après lequel le droit sur les importations sera majoré d'une taxe égale à celle sur le chiffre d'affaires, lorsque l'importateur sera étranger.

La taxe de séjour en villégiature

On adopte sans discussion un amendement de **M. Humbert Richard**, d'après lequel le maximum du tarif de la taxe de séjour dans les stations hydrominérales, climatiques et de tourisme est porté de 1 franc à 2 francs par personne et par jour de séjour jusqu'au 1er janvier 1921.

La Chambre accepte divers articles réservés, dont l'article 24, qui oblige tout commerçant à soumettre sa comptabilité et pièces annexes sur simple réquisition, à l'examen des contrôleurs des contributions.

Le président fait adopter les articles relatifs aux moyens annuels, puis certains articles réservés du service pénitentiaire, et la séance est levée.

Les loyers

Au début de la séance, la Chambre avait adopté un projet de loi adopté par le Sénat, tendant à instituer temporairement près la Cour de cassation une commission supérieure de cassation chargée de juger les pourvois formés contre les décisions des commissions arbitrales de loyers.

La Conférence de Spa

L'unité de front diplomatique allié a déçu les Allemands

Spa, 5 juillet. — A la sortie de la conférence de ce matin, les délégués allemands paraissaient visiblement contrariés. Le chancelier Fehrenbach notamment ne dissimulait pas ses sentiments. Il s'attendait en effet à entamer, séance tenante, la discussion, et comptait sans doute se retrancher derrière l'absence du ministre de la guerre pour refuser d'entrer dans les détails et aborder la question dans son ensemble, c'est-à-dire entreprendre le plaidoyer qu'il a préparé et qui consiste à démontrer que le problème du désarmement est lié à la situation générale qui sera faite à l'Allemagne par les alliés. La fermeté des délégués de l'Entente, dont M. Delacroix, président de la Conférence et premier ministre belge, a été l'interprète remarquable, a déjoué la manœuvre.

Cette première manifestation de l'unité de front diplomatique chez les alliés a produit, semble-t-il, une profonde impression sur les Allemands et aura sans doute une opportune répercussion à Berlin, où la presse conseille vivement jusqu'ici la résistance.

Manœuvre allemande déjouée

Spa, 5 juillet. — L'incident qui a marqué la première séance de la Conférence germano-alliée est naturellement l'objet de nombreux commentaires. Sans porter en soi une grande importance, il est symptomatique des dispositions des officiels allemands. Ceux-ci se sont toujours efforcés de mettre au premier plan les questions économiques, et il y a lieu de penser qu'ils auraient désiré voir les alliés s'engager dans cette voie à leur suite. Mais, au contraire, du côté de l'Entente, on estime primordial d'obtenir avant tout l'exécution par l'Allemagne des clauses militaires du traité de Versailles, dont l'inobservation constitue une menace constante pour la paix de l'Europe.

Il serait peut-être excessif de voir dans cet incident une manœuvre allemande. En tout cas, il faut se féliciter que les alliés se soient résolument opposés à accepter la méthode de discussion proposée par le chancelier Fehrenbach et qu'ils aient montré ainsi à l'Allemagne leur volonté unanime de mettre à la base des conversations de Spa la question militaire, même au prix d'un court ajournement.

LA VIE SPORTIVE

Courses à Amiens

Résultats du lundi 5 juillet.

PRIX DE LA HOTOIE (à réclamer), 3,000 fr., 600 m.
1. Mitrailleuse - IV (Lamoure) ..... G. 40 50
à M. Vandamme ..... P. 10 50
2. MY-STAR (H. Howes), à M. M. Pantall ..... P. 7 50
3. Mistinguett (Paillasse), à M. P. Grenet; 4. Pichenette (A. Woodland). — Encolure, tête. — Mitrailleuse-IV (Windsor et Marken) est entraîné par Guy Dugana.

PRIX D'APPRENTIS, 2,000 francs, 1,800 mètres
1. Virginien (A. Faucher), ... G. 44 50
à M. Jean Corr ..... P. 13 »
2. Comment-Les (Mlle Lemaire) ..... P. 12 »
à Mme Lemaire de Villers
3. Sacrifice (Lamoure), à M. H. Davison; 4. Mousmée (Berdoll). — 1/2 long., 3/4 long. Virginien (Isard-II et Virginie) est entraîné par Ed. Mayer.

PRIX JULES-GONTIER, 2,600 francs, 400 mètres.
1. Claret - Cup (Lamoure), à M. E. Watkins. G. 22 »
2. MERVILLE-IV (J. Foy), à M. P. Champion; 3. Quibaron (R. Sauvai), à M. J. Panton. — 2 long. 1/2, 3 long. — Claret - Cup (Clairet et Surville) est entraîné par Ed. Watkins.

PRIX PRINCIPAL DE LA SOCIÉTÉ SPORTIVE, 5,000 francs, 2,500 mètres.
1. Quereilleur-III (Semblat), ... G. 29 50
à M. P. Barbirati ..... P. 7 50
2. MERY - MISCHIEF (A. Woodland), ... P. 6 50
à M. J. Walker
3. La-Consulta (L. Bara), à M. L. Bara. — Non placés : Pirouette-II (Gérard), Courte tête, 2 long. — Quereilleur-III (Ramret et Quasi-Reine) est entraîné par Couturier.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 20,000 francs, 2,000 mètres.
1. CLOCHE-D'OR (Jennings), à M. Count ..... G. 10 50
2. La-Belle-Hélène-II (Lamoure), à M. G. de Pitoëff; 3. Freehold (R. Sauvai), à M. Julien Lefebvre. — 3 long., 10 long. Cloche-d'Or (Chulc et Astarotth) est entraînée par H. Count.

PRIX DES TRIBUNES (handicap), 4,000 fr., 1,600 m.
1. Mousmée (J. Lamoure) ..... G. 10 »
à M. Maurice Blum ..... P. 10 »
2. FABAGO (R. Sauvai), à M. C. Madariaga. P. 8 »
3. Compton-Lac (J. Fakes) à Mme Lemaire de Villers. — Non placés : Dormelles (Jennings), Nibia (Howes), Pierrette-II (Gérard), Prestance (Faucher). — 3/4 de longueur, 1 long. 1/2. — Mousmée (Fourire et Printemps-Mayl) est entraînée par Ph. Hanne.

CYCLISME

Le Tour de France

L'arrivée à Bayonne

L'arrivée à Bayonne s'est produite comme suit : 1er, Lambot, en 19 h. 44 m. 2 s.; 2e, Thys, à une longueur; 3e, Rossius, à une longueur; 4e, Vandaele, à une roue; 5e, Goethals, à une longueur; 6e, Heusghem, à une demi-longueur; 7e, Mottiat, à une longueur; 8e, Barthélemy, à une longueur; 9e, Masson, à une longueur; 10e, Scieur, 11e, Dhers, en 19 h. 48; 12e, Christophe, en 19 h. 50, 13e, Dhem, en 19 h. 49 m.; 14e, Christophe, en 19 h. 50 s.; 15e, Bellenger; 16e, L. Heusghem, en 20 h. 10 m.; 17e, Chassot; Pelletier fut de la 2e classe, en 20 h. 52 m. 42 s.; 1re, Wyn-Rhein, en 21 h. 52 m.; 18e, Jusseret, Jacquinet, en 21 h. 9 m.

Le classement général

Thys et Masson conservent ex æquo la première place, par contre M. Heusghem passe troisième, avec 17 minutes de retard; Christophe rétrograde légèrement, il passe quatrième, avec 23 minutes de retard sur les leaders. Rossius passe cinquième, avec 5 minutes de retard; Goethals suit en sixième et Scieur septième, avec respectivement 41 et 47 minutes de retard.

Lambot est douzième, avec 1 h. 22 de retard, et Barthélémy quatorzième, avec toujours 1 h. 39 de retard sur Thys et Masson. Il est probable que les Pyrénées modifieront la position des coureurs. Elles améliureront vraisemblablement celle de Lambot et Barthélémy.

En suivant la course. — Abandon d'Henri Pélissier

Castets, 5 juillet. — (Par dépêche de notre envoyé spécial) — Le Tour de France n'étaient plus que 48 dimanche soir au départ des Sables-d'Olonne. Combien seront-ils lundi soir à l'arrivée à Bayonne après les 482 kilomètres dans les plaines vendéennes et sur les pavés des routes landaises? Le départ fut donné à 19 heures du soir, et immédiatement les coureurs se dirigèrent à allure modérée d'ailleurs sur la route de Luçon.

Les phares des automobiles éclairaient le peloton s'étendant sur une centaine de mètres et marchant à une allure de 20 kilomètres à l'heure. Simple promenade nocturne, émaillée seulement de temps à autre par une chute causée par un coureur qui s'endort ou par une crevaison. Le lâché retout d'ailleurs quelques minutes après. Pas de tentative de démarrage ou de lâchage. Que ferait d'ailleurs l'insensé qui essaierait d'effectuer seul les 400 kilomètres qui restent à couvrir? Aucun des coureurs passent-ils ensemble à 1 h. 12 à La Rochelle. Lambot, malade, déclare abandonner. La signature est supprimée et les coureurs se dirigent vers Rochefort.

Au lever du jour, le train s'anime quelque peu; les crevaisons se succèdent et quelques leaders montrent une certaine nervosité. Le résultat ne se fait pas longtemps attendre; le peloton s'égrène sur la route, et à Cons 15 coureurs seulement passent en tête à 5 h. 41. Tous les leaders sont là, sauf un Henri Pélissier, qui a disparu du peloton peu avant Rochefort. Nous apprendrons en passant à Bordeaux que le grand champion a abandonné, victime d'accident de route, c'est certain, mais surtout victime d'un manque d'énergie et d'un état d'esprit fâcheux. L'abandon de son frère l'avait grandement affecté. Puis, se croyant en butte à l'hostilité de tous ses camarades, on avait depuis Brest l'impression très nette qu'il abandonnerait la course sous le premier prétexte venu.

Le peloton de tête continue à vive allure par Christophe, passe à 7 h. 38 à Blaye, où nous apprenons l'abandon de Tiberghien. Les 12 coureurs traversent Bordeaux au milieu d'une affluence considérable et prennent la route de Bayonne emmenés par Christophe.

A midi, Barthélemy, Christophe, Lambot, Vandaele, Mottiat, Rossius, Scieur, Masson, Thys, Goethals, Dhers, H. Heusghem passent ensemble à Hosteins.

La sixième étape Bayonne-Luchon

C'est mercredi 7 juillet que se disputera sur le parcours Bayonne-Luchon la sixième étape du Tour, comprenant 326 kilomètres et qui est l'une des plus rudes de cette formidable randonnée.

KRAMER BATTU AUX CHAMPIONNATS D'AMÉRIQUE

New-York, 5 juillet. — Au cours de l'épreuve de 9 milles disputée à New-York et comptant pour le Championnat d'Amérique, Arthur Spencer est arrivé 1er, battant Kramer, Eaton et Willie Spencer dans l'ordre. A noter que Kramer est le tenant du Championnat d'Amérique.

Sur 5 milles, l'Australien Goullet a battu Oscar Egg.

VÉLODROME DU STADIUM

Dimanche 11 juillet, au Vélodrome du Stadium, se disputera l'une des épreuves les plus intéressantes et les plus athlétiques qu'il soit possible d'organiser, 50 kilomètres derrière entraîneurs humains, avec la participation de Léon Georget neuf fois vainqueur du Bol d'Or; de Godivier, le réputé spécialiste de ce genre d'épreuves, et de l'excellent coureur bordelais Louis Luguet. C'est, avec les vitesses diverses inscrites au programme, une réunion remarquable.

MOTOCYCLISME

LE RALLYE BORDEAUX-ROYAN

Cette épreuve, de régularité à 25 et 30 de moyenne, organisée dimanche 11 juillet par le M. C. bordelais, sera particulièrement intéressante, la moyenne partie des membres du M. C. B. étant engagée.

Le départ sera donné à 8 h. 10 à Saint-André-de-Cubzac, et l'arrivée aura lieu à Royan entre 10 h. 15 et 11 h. 45, l'itinéraire emprunté passera par Étauliers, Mirambeau et Cozes.

Cette épreuve sera suivie de vendredi 2 juillet, à la réunion générale qui aura lieu au café de l'Opéra, à 21 heures. A cette réunion seront délivrés les numéros qui devront être apposés sur les machines.

ATHLÉTISME

LE GRAND CONCOURS DU 11 JUILLET

Le comité directeur du Grand Concours d'athlétisme de l'U. S. P. M. de Bordeaux prie les Sociétés engagées dans les épreuves du 11 juillet courant, de bien vouloir convoquer leurs équipes pour 4 h. 30 sur le terrain du Stade Bordelais, route du Médoc, afin que les épreuves puissent commencer à 7 heures précises. La distribution des dossards et fiches de pointage aura lieu à partir de 6 h. 30. Un service de tramways fonctionnera à partir de 6 heures, sur la ligne de Bordeaux, pour le transport des concurrents et des membres du jury.

Le comité compte sur l'exactitude des Sociétés engagées pour que le concours commence à l'heure prescrite.

ASSOCIATION SPORTIVE DU MIDI. — LA. 8 du Midi organisera dimanche 11 juillet une grande journée d'athlétisme pour commémorer la mémoire de ses nombreux athlètes morts au champ d'honneur. Cette journée de deux souvenirs, grâce au concours de généreux donateurs, sera dotée de nombreux et jolis prix. Au programme : 100 mètres, 400 mètres, 1,500 mètres plat, 110 mètres haies, boulets, longueur et hauteur avec ou sans perche, courses relais. (Toutes ces épreuves avec handicap.) Le premier départ aura lieu à 2 h. 30 précises.

Les engagements sont reçus au siège ou au secrétaire de la commission sur le terrain les mardis et jeudis; ils seront irrévocablement clos le vendredi 9 juillet pour l'établissement des séries.

COURSE A PIED

SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC-BORDEAUX

La distribution des prix du 24e Saint-André-de-Cubzac-Bordeaux aura lieu jeudi 8 juillet, à 20 h. 30, dans les salons du premier étage du café Mazarin, 4, avenue Thiers.

CIRCUIT PEDESTRE LORMONTAIS

Cette épreuve, que la Société des fêtes de Lormont fera disputer dimanche 11 juillet sur 13 kilomètres environ, s'annonce comme devant remporter un gros succès, les meilleurs coureurs de la F. S. R. P. E. et de coureurs indépendants étant actuellement engagés. 150 fr. de prix en espèces et de nombreux prix en nature offerts par la municipalité et les commerçants lormontais seront distribués aux lauréats. Le départ et l'arrivée se feront place du Pont, Lormont.

Les engagements : 1 fr. (licenciés de la F. S. A. P. E.) et 1 fr. 50 (indépendants), sont reçus jusqu'à vendredi 9 juillet, chez M. Dufraisse, président de l'U. A. B., 85, rue du Palais-Gallien, et chez M. Sénéval, 28, quai Yuma-Sensine, Lormont.

LAWN-TENNIS

LE « CHALLENGE-ROUND » DE WIMBLEDON

L. Tilden vainqueur de G. Patterson, tenant du titre

L'ultime finale qui mettait aux prises, sur le court central de Wimbledon l'Américain W. Tilden et l'Australien G. Patterson, champion du monde depuis l'an dernier, avait attiré une foule énorme qui se pressait des sept heures du matin vers les portes d'entrée. Une demi-heure plus tard toutes les places disponibles étaient louées ou occupées, et quand les deux grands champions firent leur entrée sur le « lawn » célèbre, plus de 12,000 spectateurs étaient présents pour suivre les péripéties du match. Si les deux hommes paraissaient également dignes de conquérir le plus grand honneur que puisse envier un joueur de tennis, il est bien que dans les derniers jours l'Américain Tilden était légèrement favori. Il ne devait pas décevoir ses partisans, car il se montra au cours de la lutte plein d'inimaginables ressources et apte à faire face aux situations les plus critiques. Dans le premier set, Patterson gêne beaucoup son adversaire par son service de « chemin de fer », qui arrive très coupé et très rapide dans les coins des carrés de service. Patterson mène 4-0 par quelques jeux à un, et grâce à des volées décisives sur de faibles retours de Tilden, s'adjuge le premier set par 6 jeux à 1.

Dès le deuxième set, Tilden a trouvé le point vulnérable de défaut de la cuirasse, il a compris que Patterson n'aime pas les volées basses sur des balles molles, et tandis que l'Australien court furieusement au filet, il lui retourne une petite balle coupée dans les pieds qui force Patterson à faire des volées ou des demi-volées défensives. Tilden mène par 4 jeux à 2, puis par 5-2 et s'adjuge le troisième set.

Dans le quatrième, W. Tilden a repris toute sa confiance. Tandis que G. Patterson, fidèle à sa tactique habituelle, malgré son insuccès momentané, continue à venir à filet sur toutes les balles, W. Tilden le passe avec une précision et une vitesse admirables.

A quatre jeux partout, l'émotion du public commence à se manifester. Le moment est critique pour les deux joueurs. Dans le neuvième jeu, Patterson s'énerve légèrement et fait des fautes; Tilden continue à driver avec une incomparable maîtrise et mène par 4 jeux à 5. Patterson fait un superbe effort pour égaliser, mais le match par 5/4. C'est la première fois que l'Américain n'a aucune défaillance et enlève le set et W. Tilden a bien mérité de sa patrie. C'est un des plus beaux joueurs qu'on ai jamais vus à Wimbledon, et c'est aussi un grand sportsman. Encore une fois, l'Amérique a su avoir un homme supérieur à tous les autres et étonner le monde du muscle par ses inépuisables ressources en matière sportive.

Jean SAMAZEUILH.

TAUROMACHIE

CORRIDA DE MONT-DE-MARSAN

On sait que le dimanche 18 juillet, à l'occasion des fêtes de la Madeleine, une grande corrida espagnole formée sera organisée par le comité tauromachique montois. Six taureaux limpios de Conradi (Aréoula) seront mis à mort par les célèbres matadors Limeno et Camara, accompagnés de leurs cuadrillas complètes de picadors et banderilleros.

AVIATION

LE RECORD DU VOL DE 24 HEURES EN AVION

Paris, 5 juillet. — La Fédération aéronautique internationale a homologué les records mondiaux suivants établis les 3, 4 juin 1920 par le « Goliath », piloté par les aviateurs Bossoutrot et Bernard, sur la piste Villacoublay-la-Marmogne.

Durée : 24 h. 19 m. 1 s. Distance : 1,015 kil. 200. Vitesse : 1,000 kil. en 10 h. 12 m. 40 sec. 1,500 kil. en 15 h. 12 m. 8 sec.

BORDEAUX

A l'Hôtel de Ville

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira le vendredi 9 juillet, à cinq heures de l'après-midi.

L'impôt sur le chiffre d'affaires

Parmi les dispositions de la loi ayant pour objet la création de nouvelles ressources fiscales publiée au « Journal officiel » du 26 juin, celles relatives à l'impôt sur le chiffres d'affaires font l'objet des articles 59 à 72.

Aux termes de l'article 59, l'impôt est institué à partir du premier jour qui suit la promulgation de la loi, c'est-à-dire qu'il doit porter sur les ventes définitivement réalisées et le montant des profits définitivement acquis à partir du 1er juillet 1920. Son taux normal est fixé par l'article 63 à 1 %, plus un décime; ce taux est toutefois porté à 3 %, sans décimes, pour certains genres d'affaires et à 10 %, sans décimes, pour certaines natures de marchandises. Aux termes de l'article 67, il est perçu d'après un relevé mensuel fourni par le redevable et dont les éléments sont pris soit dans sa comptabilité commerciale, soit, s'il n'en tient pas, dans un livre spécial dont la tenue est prévue par l'article 66.

Par exception, le premier des relevés prescrits ne sera fourni et le premier versement de l'impôt ne sera effectué que le troisième mois qui suivra celui de la promulgation de la loi, c'est-à-dire au mois de septembre prochain (article 67); il comprendra, dès lors, le montant total du chiffre d'affaires effectué depuis le 1er juillet jusqu'au 31 août.

D'après les directives générales qui ont été admises en principe, la perception du nouvel impôt sera assurée par le service des contributions indirectes, de l'enregistrement et des douanes.

Le service des contributions indirectes aura dans ses attributions, en tous lieux, les redevables, quels qu'ils soient, personnes ou Sociétés, qui relèvent de la régie. En outre, dans les communes ne dépassant pas 5,000 habitants, il aura charge de tous les redevables, sauf des Sociétés par action, lesquelles seront sous le contrôle de l'enregistrement.

Dans les villes de plus de 5,000 habitants, tous les redevables autres que ceux de la régie ressortiront également à l'administration de l'enregistrement.

Quant à l'administration des douanes, elle contrôlera les opérations des transitaires et des commissionnaires en douane.

Une notice à l'usage des contribuables va être établie et sera mise très prochainement à leur disposition par l'administration. Mais, dès maintenant, les intéressés doivent se préoccuper des moyens de satisfaire aux prescriptions de la nouvelle loi. Leur attention est particulièrement appelée sur le fait que, s'ils n'ont à fournir leur premier relevé qu'au mois de septembre, ils n'en sont pas moins dans l'obligation de prendre note, dès le 1er juillet, en l'absence de comptabilité régulière, des affaires qu'ils effectuent journellement, de façon à pouvoir tenir, dès qu'ils en seront munis, le registre spécial dont il est parlé ci-dessus.

Un chai en flammes
quai des Chartrons

DEGATS IMPORTANTS — UN CAPORAL DE POMPIERS BLESSE

Vers une heure et demie, lundi après-midi, un incendie s'est déclaré, 21, quai des Chartrons, dans un chai situé derrière le dit immeuble, et contenant de grandes quantités d'huiles lourdes, exactement 900 fûts, du poids de 170 kilos chacun.

On ne sait comment le feu a pris naissance. Les flammes ayant dévoré la toiture du chai, une gigantesque colonne de fumée monta dans le ciel.

Les pompiers, appelés, accoururent de tous les postes de la ville avec tout le matériel de secours. Comme on ne pouvait rien sauver de l'entrepôt en flammes, les sapeurs se bornèrent à préserver les chais voisins.

Au bout de deux heures de travail, les pompiers, que dirigeait leur commandant M. Girard et les autres officiers du corps étaient maîtres du feu. Les dégâts sont évalués, nous a-t-on dit, à 500,000 francs environ; il y a assurance.

Remarqué : MM. Vacquier, secrétaire général de la préfecture; Daguerre et Dupré, chefs adjoints; Joulia, adjoint au maire; le général Maudelon, représentant le commandant en chef; Chalmel, commissaire central; Petit, commisaire de police du 2e arrondissement, qui a ouvert l'enquête d'usage; Cacciaguerra, officier de paix, etc.

Il y a eu un accident à déplorer. En combattant le fléau, le caporal des pompiers Bégarie a posé le pied sur une lucarne qui a cédé sous son poids. Bégarie a été contusionné en différentes parties du corps. Il a dû être ramené à la caserne.

Le chai incendié, qui s'élevait entre le quai des Chartrons et la rue Notre-Dame, était la propriété de la maison Bedford Petroleum et Cie, dont le directeur est M. Bagnard, demeurant 96, rue Montgolfier.

Le vol au cimetière

Mlle Marguerite Dumas-Nigoul, tailleuse, 7, rue de Hourtin, n'a rien de commun avec la personne dont nous avons annoncé l'arrestation, sous la rubrique « Écumeurs des tombes ».

Manœuvre blessé par un wagon

Lundi soir, vers neuf heures, M. Paul Parvy, manœuvre, âgé de dix-huit ans, sans domicile fixe, a eu le bras gauche broyé à la hauteur de l'épaule par un wagon en manœuvre sur la voie ferrée, rue de la Souys, au-dessous de la passerelle. Transporté à l'hôpital Saint-André, il a dû être amputé. Son état est grave.

Un hôtelier qui n'a pas peur

Mardi matin, un peu avant une heure, M. Gabriel Cardinal, hôtelier, demeurant rue Turenne, 137, passait à proximité de la rue Caussan, quand deux individus surgirent à ses côtés et lui crièrent : « Haut les mains! » Cette injonction était appuyée de la double menace d'un revolver et d'un gourdin noueux.

M. Cardinal obéit, prenant une attitude résignée et paraissant même prêt à se laisser fouiller consciencieusement. Mais le soudain l'hôtelier, qui était muni d'une canne, en applique un coup violent sur le bras de l'homme qui tenait le browing. L'individu hurle de douleur, mais l'arme ne tomba pas, car elle était fixée à son poignet par une lanière en cuir.

Quoi qu'il en soit, comme l'hôtelier exécutait maintenant avec sa canne une série de redoutables moulinets, les agresseurs comprirent qu'il n'y avait rien à faire avec lui, aussi décguerpirent-ils au plus vite. Il serait à souhaiter que les rôdeurs nocturnes rencontrassent souvent des victimes dans le genre de M. Cardinal.

Pas deux sans trois!

Dans la nuit du 1er au 2 juillet, des inconnus cambriolaient les entrepôts de salaisons de M. Bigeon, 5, rue Arago.

Une des nuits dernières, les mêmes malfaiteurs sont revenus dans les mêmes entrepôts et y ont soustrait pour environ 3,000 fr. de marchandises diverses.

Pas deux sans trois, dit-on. Les voleurs ne manqueront donc pas de visiter encore les locaux de M. Bigeon; mais il faut espérer que cette fois-là ces messieurs de la police sauront cueillir les récidivistes du cambriolage.

Accident du travail

On a transporté à l'hôpital Saint-André le nommé Jérémie Teyssonneau, menuisier, demeurant 62, rue Reinette, qui a été blessé à l'abdomen par le recul soudain d'une planche placée sur une raboteuse mécanique.

Teyssonneau travaillait pour le compte de la Compagnie industrielle du matériel de transport. Son état est grave.

Au Palais

Cour d'assises de la Gironde

Présidence de M. le conseiller DESBATS.

LE DRAME DE LA « JEUNE-FRANCE »

Le 9 mars 1920, vers trois heures du soir, un charpentier d'origine hellénique, Alexandre Papadopoulos, âgé de 31 ans, domicilié rue Castano, arrivait au café de la « Jeune-France », rue d'Arès, angle du boulevard Wilson. Il venait y chercher son ancienne maîtresse, Anaïs Pouget, âgée de 24 ans, qui avait récemment rompu avec lui. En l'apercevant, la pauvre femme, prise de peur, se réfugia dans la salle à manger de la maison, où Papadopoulos la rejoignit. Il la supplia de reprendre la vie commune et, vu son refus, la frappa férocement deux fois, à coups de tiers-point dans le dos. Puis il tourna son arme contre lui-même, et se fit plusieurs blessures dans la région abdominale.

Anaïs Pouget et Papadopoulos furent transportés l'un et l'autre à l'hôpital Saint-André.

La femme, qui avait eu le poumon percé, y succomba le lendemain; elle déclara, avant de mourir, que Papadopoulos, très jaloux, l'avait souvent menacée de mort.

Papadopoulos a survécu à l'opération de la laparotomie.

Devant le jury, lundi après-midi, il soutient que c'est Anaïs Pouget qui le frappa la première avec le tiers-point, et qu'il n'avait aucune arme sur lui. Les témoins lui opposent à cet égard un démenti formel.

Requiert M. l'avocat général Mettas; plaide Me Chalès.

Sur verdict affirmatif admettant les circonstances atténuantes, Alexandre Papadopoulos est condamné à quinze ans de travaux forcés.

LES VOLEURS D'AMBARES

A la suite de nombreux vols qui leur avaient été signalés des gendarmes de la brigade du Carbon-Blanc effectuaient, en avril dernier, des perquisitions chez divers habitants de la commune d'Ambarès. Ils apprirent que des bâches, dérobées au préjudice de l'État (administration des stocks américains) avaient été cachées dans un hangar appartenant au cultivateur Rougerie, puis enlevées en automobile par Alexandre Rougerie fils, âgé de 17 ans, et Edouard Etcheverry, journalier agricole, âgé de 20 ans. Ces deux jeunes gens avouèrent qu'en compagnie du cultivateur Jean Planque, 24 ans, ils avaient, le 29 mars 1920, volé au camp de Saint-Loubès, non seulement les bâches en question, mais encore deux lits et deux enveloppes de sidé-cars.

Poursuivant leur enquête, les gendarmes surent que d'autres bâches et des objets divers avaient été soustraits nuitamment dans la gare de la Grave-d'Ambarès. Ils découvrirent deux de ces bâches chez un propriétaire qui déclara les avoir reçues de son cousin Pierre Pradié, journalier, âgé de 21 ans. Celui-ci, pressé de questions, reconnut avoir, le 20 mars, avec le concours de Planque, volé ces bâches qui recouvraient des wagons de marchandises; l'une d'elles pèse 150 kilos.

Etcheverry, Planque, Pradié et Rougerie fils comparaissent mardi matin devant le jury sous l'accusation de vols qualifiés. Rougerie père, les autres personnes qui ont recélé les objets volés, un cafetier d'Ambarès qui s'entremet pour la vente des bâches et un restaurateur de Bordeaux qui les achète à vil prix, seront poursuivis devant le tribunal correctionnel.

Les débats sont rapidement menés, les accusés discutant seulement quelques points de détail.

Réquisitoire très modéré de M. l'avocat général Dalesme; plaidoiries de Me Merlaut pour Etcheverry; Me Brouillaud pour Planque; Me Augé pour Pradier; Me Peyrecave pour Rougerie.

Le verdict, affirmatif sur les questions de vols, écarte les circonstances aggravantes, accorde les circonstances atténuantes et dit que le jeune Rougerie a agi sans discernement.

En conséquence, la cour déclare Alexandre Rougerie acquitté, ordonnant qu'il sera soumis au régime de la liberté surveillée.

Et condamne :

Edouard Etcheverry à six mois d'emprisonnement;

Jean Planque à dix mois d'emprisonnement.

Pierre Pradier, à dix mois d'emprisonnement.

Le bénéfice de la loi Bérenger est accordé à Pierre Pradier seul.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. FOURCAUD, vice-président

UNE AFFAIRE DE VINS FRAUDES

Le distillateur Maurice Chrétien, qui fut condamné récemment à huit mois d'emprisonnement et 20,000 fr. d'amende pour spéculation illicite sur les sucres, vient de faire l'objet d'une nouvelle poursuite. On lui reprochait d'avoir vendu comme grands crus de la Gironde des vins de coupage et de Portugal et d'avoir expédié à de nombreux clients des vins blancs additionnés de saccharine.

Maurice Chrétien a été condamné : 1. à un an et un jour d'emprisonnement et à 20,000 fr. d'amende (la confusion étant prononcée avec la peine précédemment prononcée). 2. à quatre amendes de 5,000 fr., à la requête de la régie. 3. Aux dommages-intérêts suivants : 5,000 francs envers la Ligue des viticulteurs de la Gironde; 10,000 fr. envers le Syndicat girondin pour la répression des fraudes; 4,000 fr. envers le Syndicat du Haut-Médoc; 2,000 fr. envers le Syndicat de Barsac.

Informations

Chemins de fer

ORLEANS. — La gare de Bordeaux-Bastide acceptera le mercredi 7 juillet les marchandises se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 41,001 B E à 50,000 B E, à destination des réseaux Nord, Est et P.-L.-M.

BORDEAUX-ÉTAT (Rive droite, P. V.). — Il sera accepté à l'expédition les inscriptions suivantes : le mercredi 7 juillet, série B, de 30,102 à 30,300 et de 30,202 à 30,400; le jeudi 8 juillet, série B, de 20,200 à 20,350; le vendredi 9, série B, de 30,301 à 30,400 et de 30,401 à 30,500; le samedi 10, série B, de 30,401 à 30,500, et de 30,501 à 30,600.

Les expéditeurs ayant pris des inscriptions pour des wagons complets antérieurement au 1er mai dernier sont priés de vouloir bien renouveler leurs demandes dans un délai de huit jours. Passé ce délai, toutes demandes non renouvelées se

LE FILM SPORTIF

LE SUCCÈS DES ATHLÈTES FRANÇAIS A LONDRES

On n'a peut-être pas suffisamment souligné la victoire de trois Français dans les championnats d'Angleterre. Elle constitue en effet un événement considérable au point de vue des progrès de l'athlétisme en France. Pour la première fois depuis... toujours, la France joue son rôle en athlétisme pur de l'autre côté de la Manche dans ces épreuves qui peuvent être considérées chaque année comme les véritables championnats d'Europe de la spécialité. Les victoires de Paoli, Burtin, Franquenelle, venant après les triomphales exhibitions des Georges Carpentier, des Ledoux, des Criqui, après les succès et les superbes performances des équipes de rugby, mettent en pleine lumière les progrès des sports athlétiques en France. L'athlétisme français, qui semblait marquer le pas, se réveillerait-il et nous amènerait-il, par des sentiers fleuris, vers les triomphes d'Olympie? Ne nous emballons pas. Nous avons en France, comme nous l'avons souvent montré ici même, quelques hommes de grande valeur; mais le lot des remplaçants des cinq ou six leaders n'est pas de classe, une spécialité mise à part.

Le Comité directeur d'athlétisme fut bien inspiré en se décidant au dernier moment, infligeant ainsi un démenti à nos prévisions, à envoyer quelques coureurs à Londres. Il est à regretter que le lot des Français n'ait pas été plus nombreux, car, même battu, on apprend cependant quelque chose. Demandez plutôt à Gaston Heuet, qui se trouva enfermé comme par hasard dans le 4 milles, alors que Blewitt, savamment masqué par des camarades de club, finit en tête; demandez également à de Coninck, qui, dans sa série du quart de mille, reçut, au moment où il s'apprêtait à passer en tête, un formidable coup de coude dans l'estomac. Si la course se reprenait, il est certain que Heuet triompherait.

Comment Burtin enleva le mille

Le plus beau des succès français fut celui obtenu par Burtin, le bel athlète du Métro, triomphant dans cette épreuve du mille qui est considérée outre-Manche comme l'épreuve type, comme celle qui suscite la plus large compétition. Burtin, qui partait à 25 contre 1, triompha avec la plus grande aisance. Il me disait hier à son retour de Londres : « J'ai moins peiné dans cette épreuve qu'à l'entraînement. Je restais dans le groupe de tête jusqu'aux mille mètres. Là, Blewitt, le vainqueur d'Heuet dans le quatre milles, tenta de s'échapper et prit 20 mètres. En quelques foulées, je le rejoignis, et alors j'assurais un train sévère. Cinquante mètres plus loin, je me retourne, et j'aperçois que je suis seul. Je pousse très fort, car nous sommes maintenant à 300 mètres du poteau. Je prends environ 35 mètres; je sens que j'ai gagné, et sans sprinter je termine ma course, me réservant au cas où l'ultime attaque d'un concurrent se serait produite. Je pouvais faire moins de 4' 20" au mille, et j'espère bien avant la fin de la saison abaisser le record français des 1,500 à moins de 4 minutes. »

NOS ESPOIRS OLYMPIQUES

Il est certain que nous tenons en Burtin, ainsi qu'en Guillemot d'ailleurs, deux véritables champions olympiques. Mais nous manquons d'hommes de 400 et de 800, car ni Féry, ni Delvart, ni Bonard ne peuvent, dans leur forme actuelle, inquiéter les Américains et les Sud-Africains.

Paoli gagna le poids avec un jet inférieur de 1 mètre à ses performances habituelles, et Franquenelle triompha dans le saut à la perche avec un bout de bois fendu, n'assurant au sauteur qu'une sécurité toute relative.

Les Français firent d'ailleurs le déplacement dans les plus mauvaises conditions possibles; ils ne trouvèrent de chambre qu'à onze heures du soir, et ne purent dormir, dans un hôtel qui paraissait habité par une centaine d'échappés de Charenton. A l'avenir, il faudra veiller à ces détails, qui ont leur importance.

Trois hommes, les Français mis à part, firent une grosse impression dans les championnats d'Angleterre; un seul est Anglais, c'est le sauteur en hauteur Howard Baker, qui franchit la barre à 1 mètre 91. Le Sud-Africain Rudd, dont la position en course est très droite, enleva le demi-mille et le quart de mille, l'un en 1 m. 55 s. 4/5, l'autre en 49 s. 1/5, et le mulâtre Edwards, un Maori néo-zélandais, qui court actuellement pour les Polytechnic, gagna le 100 yards en 10 s. et le 220 yards en 21 s. 3/5. Ce sont là des performances qui sont loin d'être négligeables.

Excellents enseignements, que ces championnats d'Angleterre.

DE BELLES PERFORMANCES A COLOMBES

A Paris, les championnats d'athlétisme faillirent se terminer en partie de water-polo, quatre heures de pluie ayant transformé les pistes en véritables marécages. Sur une cendrée, lourde pourtant, quelques bonnes performances furent réussies. Retenons le 100 mètres en 11 secondes juste; Lorrain et Mourlon, qui est redevenu lui-même, terminant sur la même ligne; le 200 mètres de Seurin, très près des records; le 400 de Féry, qui nous sortit une allure de derrière les fagots, faisant sans pousser à fond du 50 s. 3/5; le 800 facile de Brossard; l'arrivée dans un mouchoir dans le 1,500, et la courageuse performance de Gaston Heuet, arrivé de Londres le matin, dans le 5,000 mètres. Des concours, n'en parlons pas, et pour cause.

Constatons que nous avons au moins une demi-douzaine de sprinters qui se valent, et dont les temps oscillent entre 11 s. 1/5 et 11 secondes juste. Quel sera le meilleur, à Anvers, de ce lot, qui comprend : Mourlon, Lorrain, Caste, Seurin, Tirard, Rullac, Got, Soulignac, Guignod, Labaussat? Mais, hélas! souvent forme varie, et nos sprinters semblent ne pas pouvoir tenir plus de trois semaines leur meilleure forme. Que vaudront-ils dans un mois et demi?

LE « KANGOUROU BOB SPEARS » ENLEVERAIT-IL LE GRAND-PRIX?

La tradition du Grand-Prix de Paris cycliste a été renouée dimanche. Simple prise de contact d'ailleurs, puisque les favoris, presque tous du moins se qualifièrent. Restèrent sur le carreau les hommes à court de forme, tels : Sergent, Pouchois; ceux qui ne savent pas courir, tels : van Bever et Kauffman; ceux dont la réputation est légèrement surfaite, tel : Louet; enfin, les non valeurs.

La meilleure impression fut produite par l'extraordinaire Australien Bob Spears, le « Kangourou volant », de Sydney. Ce grand athlète, puissant et vite, dont les belles nerveuses poussent dans un rythme d'apparence facile, semble jouer avec ses adversaires comme le chat avec la souris. Il file droit sans déhanchement. Après lui, le bel athlète anglais Bailey et Dupuy, firent la meilleure impression. Tous trois devraient fournir les finalistes avec, comme quatrième, soit Schilles, soit le repêché, qui devrait être Kauffman.

Dans les courses d'amateurs, les Hollandais, pour consacrer à la tradition, nous envoyèrent un beau sprinter qui allait plutôt vite. N'est-ce pas Bellivier?

AU PIED DU JUGE DE PAIX

Et voici le Tour de France au pied des Pyrénées, après avoir parcouru, presque constamment sous l'averse, la Normandie, la Bretagne, la Vendée et les Landes boisées qui bordent la si jolie Côte d'Argent, chère à notre ami Maurice Martin.

Après un repos de quelques heures dans la si sportive cité de Bayonne, ils vont se trouver face à face avec le Juge de Paix, qui s'appelle ici Aubisque, la Peyresourde, plus loin Tournalet. Du cœur du pays basque, de Saint-Jean-Pied-de-Port, au cachet si pittoresque, ils vont atteindre en quelques coups de pédale 2,000 mètres d'altitude. Les bielles d'acier des Christophe, des Thys, des Barthélemy, des Masson, des Mottiat vont être à une dure épreuve. L'occasion est belle pour Christophe de rattraper en entier son retard; pour Barthélemy, de regagner quelques places. Mais les leaders sauront se défendre selon toutes prévisions!

Et puis, nous serions bien surpris si les étapes prochaines ne nous révélaient pas de nouveaux grimpeurs. La fonction ne crée-t-elle pas souvent l'organe? Et le bel équilibre physique et moral de l'homme en pleine forme ne décuple-t-il pas ses qualités?

Gaston BENAC.

MUSÉE PRÉHISTORIQUE et muséum d'histoire naturelle DE BORDEAUX

Fermés depuis le début de la guerre, ces deux établissements situés, on le sait, dans un même immeuble du Jardin-Public, viennent de rouvrir. Il nous paraît bon d'en rappeler l'importance car ils sont classés parmi les plus curieux de France, et certaines pièces de leur collection sont considérées comme les plus rares connues.

Faute de place, nous ne pouvons forcément indiquer ici que les points les plus marquants d'une visite d'ensemble.

Le musée préhistorique, situé au rez-de-chaussée et dont le conservateur est M. de Mensignac, est fort intéressant, bien que plusieurs pièces soient au musée de Carrère et d'autres au musée de la Porte du Caillhau. A vrai dire, il n'est pas exclusivement préhistorique. Il est aussi ethnologique pour toutes époques. On y remarque : un magnifique squelette d'ours des cavernes remontant sans doute à quelque dix mille ans (caverne de l'Herm, près Foix); de très curieuses empreintes des cavernes préhistoriques de Bourg (Gironde), étudiées par M. Dalau; de superbes collections ethnographiques et de silex taillé et polis; d'admirables broderies indiennes en fil d'ananas, des Philippines, datant de plus d'un siècle; une pirogue équatoriale d'un seul tronc d'arbre, longue de huit mètres, etc., etc.

Dans le vestibule d'entrée entre autres pièces exposées : la fameuse éléphante Miss Fanny, morte à Bordeaux, en ménagerie, après 35 ans de captivité; une très belle statue indienne en grès, du dieu Civâ, dont l'histoire vaut d'être contée : il y a plusieurs années un navire arriva des Indes à Bordeaux avec vingt de ces statues de divinités indiennes embarquées comme lest... La ville de Bordeaux, qui pouvait acheter les vingt à un prix des plus avantageux n'en retint qu'une. Que n'acheta-t-elle le lot qui servirait aujourd'hui de fort curieux ornement dans le Jardin-Public, soit sur la Terrasse, soit simplement à la base extérieure du muséum.

La rampe de l'escalier qui conduit aux deux étages du monument est en fer forgé de l'époque Louis-XVI, comme le monument lui-même, et vaut, à elle seule, une visite. Dans la cage de l'escalier est exposée une collection de cornes d'animaux, qui passe pour une des plus belles de toute l'Europe. On y remarque notamment les bois d'un géant de l'époque préhistorique : le megaceros hibernicus.

Sur le palier du 1er étage, une fort intéressante collection ostéologique dont l'arrangement est dû au conservateur actuel du muséum, M. Joseph Chaine.

Dans les salles des deux étages signalons : une superbe collection de papillons, une des plus belles de France, dont plusieurs pièces exotiques sont de véritables merveilles; une série d'autres insectes, depuis ceux qui ne sont guère plus gros qu'une tête d'épingle jusqu'aux coléoptères géants, aux Goliath, mastodontes de l'espèce; de fort importantes collections de mollusques et de poissons dont plusieurs fossiles; la série complète des oiseaux de la région; de nombreux oiseaux exotiques, parmi lesquels de magnifiques paradisiers et de nombreux et ravissants oiseaux-mouche, volant jusqu'à un majestueux pélican égaré et capturé, qui l'eût cru?... à Blanquefort (Gironde). Ne quittons pas les oiseaux sans mentionner un paon blanc, une hirondelle blanche et, n'en déplaise à ceux qui ne connaissent pas tous les mystères de l'histoire naturelle,... un merle blanc parfaitement authentique.

Parmi la collection très fournie des œufs, une pièce rarissime, une des plus remarquables du muséum : un œuf énorme d'epyornis.

La collection minéralogique est digne, elle aussi, d'une visite très attentive. Ses plus beaux spécimens, notamment toute une série de beaux quartz, sont exposés dans des vitrines placées dans un salon Louis XVI orné de quatre délicieux panneaux sculptés de l'époque (les quatre saisons). Et ce salon, à lui seul vaut un pèlerinage d'artiste.

Le Muséum de Bordeaux fut créé par décret du 19 décembre 1791, à la suite du legs d'un premier collectionneur et donateur, M. Latapie. Il fut pendant près d'un siècle installé rue Jean-Jacques-Bel et il comprenait d'abord un double cabinet de botanique et d'histoire naturelle (on sait que le cabinet de botanique est maintenant situé dans le local des serres du Jardin-Public). Le Muséum s'est peu à peu enrichi de nombreux legs et acquisitions. Le principal donateur fut M. Journu-Auber, sénateur, comte de Tustal (1884), dont un portrait-médaillon, hommage de reconnaissance, figure dans la grande salle du premier étage. C'est depuis 1862 que le Muséum a été transféré au Jardin-Public.

Ce bel et double établissement (préhistoire et histoire naturelle) est maintenant ouvert au public les dimanches et jeudis, jusqu'au 31 octobre, de 13 à 17 heures, et en hiver, de 13 à 16 heures. Aux mêmes heures tous les jours pour les étudiants et les visiteurs étrangers.

Que de Bordelais et d'habitants de notre région en ignorent encore la valeur scientifique et le captivant intérêt!

Maurice MARTIN.

BICYCLETTES NEUVES GARANTIES Complètes av. Pneus MICHELIN Fr. 360 Vente directe au Prix de fabrique CYCLES BRIXTON, 6, R. de Béruite, ST-MANDÉ (Seine)

Organisation de premier ordre (Exportation-Importation) ayant relations avec hautes notabilités de tous pays cherche capitaux importants pour étendre affaires. — Gros rendement assuré. — Situations encore vacantes pour personnes actives, instruites et de bonne éducation ayant garanties.
Ecrire : Roche, 1, rue Pépinière, Paris.

HERNIE
MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
Le bandage GLASER guérit la hernie.
C'est l'affirmation de tous ceux qui, affligés de hernies, furent guéris grâce à la méthode rationnelle et sensitive du célèbre spécialiste.
Le bandage de M. J. GLASER, 63, Bd Sébastopol, Paris, est absolument sans ressort, il maintient les hernies les plus fortes et les plus anciennes, les réduit et les fait disparaître. Dans un but humanitaire, l'essai en est fait gratuitement.
Allez tous voir cet éminent praticien à :
Morceux, 7 juillet, hôtel Puygarou.
Tarbes, 8 juill., hôt. Darmau et Commerce.
Maubourguet, 9 juillet, hôtel de France.
Dax, 10 juillet, hôtel de la Paix.
BORDEAUX, les 11 et 12 juillet, hôt. Moderne, 7, r. Buffon, près le cours de Tourny.
Libourne, 13 juillet, hôtel Loubat.
Jonzac, 14 juillet, hôtel de l'Ecu.
Angoulême, 15 et 16 juillet, hôtel Moderne.
Cognac, 17 juill., 8 h. à 2 h., hl de Londres.
Confolens, 18 juillet, hôtel de Vienne.
L'éminent aide de M. Glaser recevra à :
Limoges, les 7 et 8 juillet, hôtel Moderne.
Bellac, 9 juillet, hôtel de la Pyramide.
Lucon, 10 juillet, hôtel du Croissant.
Fontenay-le-Comte, 11 juill., hôt. de France.
La-Roche-sur-Yon, 12 juill., hl de l'Europe.
Pamiers, 13 juillet, hôtel de la Paix.
Montauban, 14 juill., jusq. 2 h., hl du Midi.
Brochure franco sur demande. Ceintures ventrières pr déplacement de tous organes.

UN LIVRE QUI FAIT SENSATION
LES COULISSES DE LA GUERRE
JEAN DE PIERREPÈU
G.Q.G.
SECTEUR 1
PAR LE RÉDACTEUR DU COMMUNIQUÉ
L'État-Major de la Victoire. — Le Crépuscule de Joffre. — La Tragique aventure de Nivelle. — Pétain, organisateur de la Victoire. — Foch et Pétain.
C'est toute la lumière sur des événements jusqu'à présent tenus cachés au public.
Deux volumes in-16 (12 × 19), ensemble 10 fr. net
En vente chez tous les Libraires et dans les dépôts et magasins de la Petite Gironde
L'ÉDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE PARIS, 30, rue de Provence, PARIS

Dans quels cas faut-il employer les Pilules Foster?
Il faut employer les Pilules Foster avec confiance et en toute sécurité dans les maux de reins (mal de dos, lumbago), dans les rhumatismes aigu et chronique (douleurs dans les jointures sensibles aux changements de temps), dans la sciatique même rebelle, dans les coliques néphrétiques (calculs), la gravelle (urines qui déposent), dans la goutte, l'hydropisie (gonflement des chevilles), les troubles urinaires, et lorsque les malaises et la mauvaise santé sont dus à un excès d'acide urique.
Les Pilules Foster fortifient les reins, chassent l'acide urique, les poisons et l'eau en excès; elles améliorent dès les premières doses. Hommes, femmes, enfants, vieillards, délivrés de leurs maux et de leurs malaises par l'emploi des Pilules Foster, en témoignent publiquement par reconnaissance et afin de les faire connaître à ceux qui souffrent.
Méfiez-vous et refusez imitations et contrefaçons. Exigez bien les véritables Pilules Foster pour les Reins : 4 fr. la boîte, six boîtes pour 23 fr., plus 0 fr. 40 d'impôt par boîte. Si votre pharmacien habituel en est dépourvu, envoi contre remboursement, sans frais et franco par la poste, par retour du courrier : H. Binac, pharmacien, 25, rue St-Ferdinand, Paris (17e).

ÉTABLISSEMENT THERMAL
VICHY
Nombreux Hôtels et Villas
TABLES de RÉGIMES

ASTHME
REMÈDE EFFICACE ESPIC
Cigarettes ou Poudre
Tte Phie - Signature J. ESPIC sur chaque cigarette

SUPPRESSION DES PANNES DE PNEUS
ÉCONOMIE DES ENVELOPPES
ENTRETIEN DU CAOUTCHOUC
DEMANDEZ CATALOGUE ILLUSTRÉ
Ets STOPFLIGHT
83, R. D'HAUTEVILLE, PARIS

JOLIDENT Dentifrice IDÉAL

SYPHILIS
Voies urinaires
Les nouveaux et puissants traitements de l'Institut Médical de France, 55, boulevard Sébastopol, à Paris, approuvés par l'Académie de Médecine, guérissent en quelques jours toutes les maladies des Voies Urinaires : Cystites, Prostatites, Blennorrhagies, Rétrécissements, Filaments, Impuissance, Pertes, Maladies de la Peau. Sa cure intensive de 606 obtient rapidement la guérison complète de tous les accidents syphilitiques. — Le Médecin en chef, Docteur de la Faculté de Paris, ex-interne des Hôpitaux, adresse gratuitement à tout malade une consultation détaillée sur soi-disant; il lui indique le traitement spécial qui lui convient et lui fait envoyer discrètement la médication nécessaire qui est toujours facilement applicable par le malade seul et donne des résultats incomparablement supérieurs aux traitements préconisés et appliqués par les médecins non-spécialistes. — Le Docteur en chef examine et répond personnellement à toutes les lettres; il reçoit lui-même tous les jours à l'Institut Médical de France, 55, Boulevard Sébastopol, à Paris.

IMPUISSANCE
GUÉRISON RAPIDE ET A TOUT AGE
par les Wirrill, 14.50 fco — Notice franco
Laboratoires LÉGRE, Bd Gambetta, 147, Bureau 2 NICE

SANTAL BLANC
Le Flacon 7 fr.
D. BLANC, Phrmn, 8, R. MARBOUNET et TOUTES PHARMACIES
Seul traitement efficace
Remède Souverain de la BLENNORRAGIE PROSTATITE CYSTITE

Les Directeurs { G. CHAPON, M. GOUNOUILHOU
Le Gérant, G. BOUCHON. — Imprimerie spéciale.

VILLE DE METZ
DU 22 JUILLET AU 26 SEPTEMBRE 1920
EXPOSITION NATIONALE
SOUS LE HAUT PATRONAGE DES MINISTRES, DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE ET DE LA MUNICIPALITÉ.
TOUS LES FRANÇAIS QUI PRODUISENT y participeront par DEVOIR PATRIOTIQUE
RENSEIGNEMENTS-ADHÉSIONS : EXPOSITION-METZ
Délégué : M. C. BAUBANT, 51, Cours du Maréchal-Pétain, BORDEAUX

PNEUS LIVRAISON IMMÉDIATE
contre remboursement
Neufs SCULPTES, 1res Marques américaines
FORD 30×3 .... 150f » | FORD 30×3½ .... 220f »
MOTO 28×3 .... 135f » et toutes autres dimensions.
MARTIN, 68, rue Croulebarbe, PARIS (13e)

RÉPARATIONS SOIGNÉES
MONTRES COMPLIQUÉES & ORDINAIRES
DESTOUESSE, 66, rue Sainte-Catherine, 66, Bordeaux

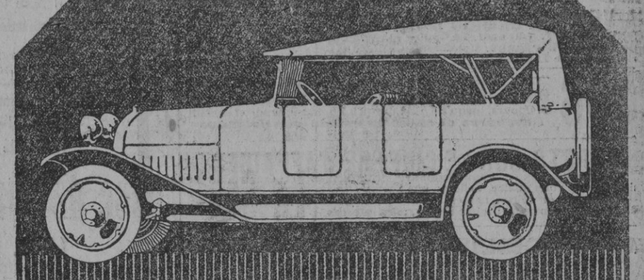

LA NOUVELLE 15HP 1921 BERLIET
CHASSIS NU AVEC PNEUS, BOUCLIER, LANCEMENT ET ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUES, SANS AILES NI MARCHEPIEDS - PRIX : 19.000
TORPÉDO 5 PLACES EN ORDRE DE MARCHE - PRIX : 25.000
LIVRAISON : 1921
DRAEGER

A V. Très joli BREAK, marque BERGEON, 6 places, état absolument neuf. Bonne affaire. Visible, 124, bd Antoine-Gautier, Bx.
A V. moteur Fivet, 10-12 HP, neuf, magn. Esselbé, carb. Solex. 19, rue Henri-IV, Bordx.
MÉNAGE : mari camionneur, mme concierge, demé. Serait logé, 61, r. Kater, 7 à 9et17à19h.
A VENDRE ÉCHOPPE centre, 7 pièces, 4 libres, cour ombragée, eau, gaz. S'adr. : 6, rue Honoré-Tessier.
MOTO SOLO La plus simple, la plus pratique, la meilleur marché, 2 vitesses. Livrable immédiatement. Paul PARDIES, 8, place Pondaudège, angle r. Turenne.
A VENDRE jeunes chiens terriers anglais authentiques à poils durs. S'adr. à HEUGA, 275, boulevard de Caudéran, 275.
A V. belle jument percherne, 8 a., 1 m. 62. Husson, 15, r. Delurbe.
CHEVAUX, voitures, harnais, à vente et achat à la commission. Husson, 15, r. Delurbe, Bx.
ON DEMANDE à faire transport avec auto-camion. S'adresser rue de la Chartreuse, 63.
ASSOCIATION. — Mr possédant 200,000 fr. désire association, affaire très sérieuse. Connaît 3 lang. Pratique commerciale étranger. Ecr. Seven, bur. jnal.
ENTREPOT POUR VINS DEMANDÉ, pouvant loger deux ou trois cents fûts, et de préférence avec cuves. Ecr. Farning, Agence Havas, Bordeaux.
12 HP BRASIER 4 pl., à vend. 100, rue Judaïque, Bdx.
PNEUS toutes dimensions à v., 15, r. Delurbe, Bx.
HOMME SERIEUX, 27 ans, demande place fabricant de caisses ou tout emballage. Ecr. ANTOINE, 6, r. des Menuts, Bx.
Voiturette BABY, état neuf, à vendre. 69, rue des Ayres, Bx
PIANO à v. 15, rue Montbazon.
A V. Camions 4 tnes PEUGEOT, BERLIET, WHITE exact comme neufs, bandages neufs, garantis 6 mois. — BLOC CYLINDRE et pièces diverses pour Peugeot 4 t. — REMORQUE 6 roues jum. portant 2 tonnes. 20, rue Berruer, Bordx
A échang. à Talence, mais vide et jard. cont. appart. vide en ville. Ec. Rébor, Havas, Bx.
ATELIER MÉCANIQUE à vendre, bien situé, outillage moderne, 15,000 fr. Pressé. Ecr. Recko, Agence Havas, Bordx.
BATIMENT, 60m × 10, briques, couvert ardoises, av. hangar 30m × 10 couv. ardoises, 20 kil. de bâx, embranch. particul. quais, st. route départ, conviend. à ind. dust. résine ou scierie. Aff. à saisir. Ec. Refera, Ag. Havas, Bx
BEBE PEUGEOT à vend., cause double empl. Interm. s'abst. Ecr. Tauba, Ag. Havas, Bordx.
JOLI PONEY tr. doux, trottant bien, à vendre seul ou attelé. 12, r. Louis-Maydieu, Caudéran.
On achèterait coque bateau, pinasse ou bac 12m × 2m50 envir. Ec. Fitful, Ag. Havas, Bordx.
CAPITAUX DISPONIBLES sur toute garantie. Constitutions de Sociétés. Ecr. Firefly, Ag. Havas, Bordx.
A V. TUYAUX d'aspirat. neufs, tr. résist. POMPES cuivre neuv p. arros. jard., nettoyage auto, etc. Livraison immédiate. Adr. 2, rue Dauphine, 15 à 17 h.
A V. au Moulleau-Arcachon, gr. villa meubl. (libre) av. gar., eau cour., gr. jard. S'ad. M. Arcé, b. Vict.-Emm.-III, 180, Bx.
LIBRE DE SUITE près Parc, MAISON 4 pièc., eau, gaz, électricité, grand jard. Ecr. Fleece, Ag. Havas, Bordx.
CAMIONNs Cottin-Desgouttes, 4 cyl., magnéto Bosch, 800 k., pneus ét. neuf. Ecr. : Ferrand, Génissac (Gde).
DOMESTIQUE demandée, 47, r. Dauzats.

Bureau des Domaines de Bordeaux
44, rue du Tondu, 44.
Vente de papiers
Le jeudi 15 juillet 1920, à dix heures, il sera procédé, sur soumission cachetée, à l'adjudication de 3,000 kilos environ de papiers provenant du contrôle postal. La vente aura lieu au pavillon gauche de la gare de Bordeaux-Saint-Jean.
Consulter l'affiche.
Au comptant, 6 % en sus.
Le receveur des Domaines, MOLIERAC.

Bureau des Domaines de Bordeaux
44, rue du Tondu, 44.
Vente d'issues et de matériel
Le vendredi 16 juillet 1920, à neuf heures et demie, aux Magasins de la Section des vivres de la place de Bordeaux, 11, rue Beck, il sera procédé par le Receveur des Domaines à l'adjudication aux enchères publiques de cribles de bois et matériel réformé en métal ou en jute.
Au comptant, 6 % en sus.
Le receveur des Domaines, MOLIERAC.

Bureau des Domaines de Bordeaux
44, rue du Tondu, 44.
Vente de baraques
Le samedi 17 juillet 1920, à quinze heures, à l'entrée du quartier Niel, rue Bordeaux, il sera procédé par le Receveur des Domaines à l'adjudication de baraques en bois.
Consulter l'affiche.
Au comptant, 6 % en sus.
Le receveur des Domaines, MOLIERAC.

Futailles vides
Les membres du Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux de la Gironde sont informés qu'un arrivage de 1,000 fûts en barriques bordelaises et autres contenances de 150 à 250 litres — retour de Belgique, aura lieu incessamment.
Pour tous renseignements concernant la vente de ces fûts, s'adresser au Secrétariat du Syndicat.

ARCACHON. A 1er, jol. pte villa, 4 p., cuis., e., g., él., pr juil.-août-sept. Pr. adr. 34, all. Tourny, Bx
A VENDRE AUTO t. de suite, cause départ, conduite intér., 7 pl., 1919, National Licence Pakard, 12 cylind., 40 HP, éclair. et démarr. électr., sonneur pneus. Téléph. ou s'ad. CERVI, hôtel des 7-Frères, Bdx.
Gd CABINET NATIONAL 20, Intendance. Téléph. : 8.66.
2e AVIS Mme Boulou a v. son bar, r. P.-St-Georges, 81. Oppos. Gd Cabinet National.
COMPTABLES quartier Saint-Pierre. Rec. 100 fr. par jour. Lover 60 fr. p. m. Px 7,000.
MEUBLÉ 15 belles pièces. Bénéfices 2,000 fr. par mois. Prix : 35,000 fr. Tr. pressé.
BAR 200 fr. par jour. prouvés. Prix : 38,000 fr. Bonne affaire.
A V. Gironde : 3 pair. vaches 8 m., 4 taureaux et 1 vèle 14 m., toutes garonnaises, élevées propre à 1er choix; 11 vaches 4 à 6 a., 1 poil, et veau, 1 poil noir, 1 fauve, 14 blles truies, 1 verrat reproducteur, 80 porcelets castrés. ICROT, jnal.
BÈGUES, TIMIDES : Ecr. : BARBE 5, r. Tr.-St-Joseph, à Toulouse.
PIANO AUTOMATIC à 10 c., bar, bal, à v. ou à louer. GUISÉ, 35, rue de Belfort, Bdx.
PLANCHETTES A V. Sapin de Suède, 1 mètre de long sur 0,10 de large et 0,007 d'épaisseur. — Même provenance, 1 mètre de long sur 0,014 d'épaisseur, largeur variant de 0,07 à 0,15. Ces planchettes sont en bon état. — S'adresser à M. Chapeau, 5, rue Guiraude, 5, Bordeaux.
A V. MAISON VIDE pr. Jard.-Publ., 8 p., 65,000f.
JOLIE MAISON bourg. vide pr. Nansouty, 9 pces, jardin, garage, 110,000f. Perrotteau, 20, r. Pal-Gallien, Bx
Voiture à bras légère p. porte-pain dde. Ec. Flaccid, Havas, Bx
CHATS SIAMOIS pure race à vendre. Ec. Fetness, Ag. Havas, Bx

CHERCHE associé pour monter et diriger garage local libre plein centre. Ecr. Ayock, Ag. Havas, Bordx.
FORGERON r. d'Ornano, Bx.
BON OUVRIER viennois désire faire saison ville d'eaux. Ecr. Flinsy, Agence Havas, Bordx.
FORD état neuf. Taxi Grégoire à v. Marsan, 46, Ducau
TONNELIERS Vous produirez de la barrique neuve à bon marché en employant les bois du pays que je livre sciés et secs à 4,975 fr. le grand millier de 3,222 douelles sur wagon départ, gare Eysines. — CARRAIRE, Scierie, à EYSINES (Gironde).
On dem. maître-valet et famille vacher. Ec. Trasard, Havas, Bx.
ON DEMANDE une bonne ouvrière paqueteuse pour pâtes alimentaires. S'adresser Usine du M. D. G., 229, cours de l'Argonne, 229, BORDEAUX.
URGENT Raison de santé, cédera part d'association dans Société commerce et industrie meubl. bois tournés et manches d'outils, affaires en plein rendement, région très boisée centre. Je traiterai avec acompte de 30,000 fr. S'adresser : Pr COURTEVILLE, industriel, à VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE (Aveyron).
A VENDRE MATÉRIEL FONDERIE. Fonte 3 cub. 700, 1,200, 3,500; grue 3 t., châssis, poches, etc. Moteurs pétrole 8 HP neufs, marin 35 HP essence; dynamos 14, 32 HP, cout. 110 et 15, 10 HP, cout. 500 v.; 30 t. fonte méc. 8 L 220 × 13,50 ainsi que 260, 200, 180, 160, 140, l. c. — Boîte 40, AGEN.
MATÉRIEL DE SCIERIE ET MENUISERIE disponible de suite : scies à ruban, fixes et transportables, raboteuses, dégauchisseuses, parqueteuses 3 et 4 faces, mortaiseuses, moteurs à essence et électriques, toupies, chariots de scies, poncuses, etc. Demander renseignements à J. BAZINETTE, av. Wilson, Ruelle-s.-Touvre (Chte).
PRÊTS SUR MAISONS ET PROPRIÉTÉS A 6.50. 18, rue Condillac, 18, Bordeaux.
Autos. Propriétaires faites réparer vos camions et voitures au Garage des Acacias, spécialité de mise au point de moteurs. Remorquage toute distance. Prix avantageux. MONGAY, 28, avenue Farvaque, près rte de Toulouse. T. 67. Bègles-Bx.
Attention! Viticulteurs adressez-vous à HOSTEINS, 84, rue Millière, Bx, qui dispose qui importe fûts et wagons permettant enlèvement assuré excédents
TRANSPORTS PAR CANAL Valeri, 7, r. d. Jardins, Toulouse
AMÉLIORATION DU CHANGE
BAISSE DE PRIX
MACHINES A ECRIRE CORONA, UNDERWOOD, etc. 52 INTER-OFFICE 52 allées de Tourny.
TONNELLERIE CROZILLAC 218, cours de l'Argonne. Tél. 30.83 Disponible totalité ou par pties lots. 1,000 demi-muids chât. (un vin bl. r.) ..... 145f. 200 demi-muids chêne..... 260f. 2,000 barriques neuves chât. 110f. 1,200 bar. vidanges bl., r. 145-155f. 700 fûts chêne ferrés 250/300. 120f.
Barrett portative Machine à additionner et à calculer. Pratique et économique. 52 INTER-OFFICE 52 allées de Tourny.
A céder MAGASIN rue Sainte-Catherine. Long bail. Ecrire : RESON, Agence Havas, Bordx.
A céder magasin parfumerie, tr. long bail, petit prix. S'adresser 13, r. Croix-de-Seguey.
A V. Camionnette FIAT 1,800 à 2,000 kilos, état neuf; 47, rue République, 47, Talence.
AUTOS torpédos luxe à v.; 12, cité Falgerat, 12, Bordeaux.
Représentant b. introduit auprès clientèle épicerie dde p. maison mercer., bonneterie. Ec. av. réf. B.O.14, bur. du journal.

16 HP S-S PANHARD : Torpédo pontè grand luxe Eclairage, démarrage électrique à vendre, 24, rue Luckmer
Baignoire ém., salon rotin, lit f. et cuivre à v., 92, c. Albret.
BIDONS 5 à 50 lit. n. et usagés, fûts fer et bois t. g., v. et ach. Doiron, 20, cité Charlemagne, Bx
A V. bon billard. S'adr. correp. « Petite Gironde », Bergerac.
A V. Barriques neuves et vidanges blanches fûts tous genres. C. GROSSARD, Cérons.
A Vendre machine à vapeur fixe 25 HP, avec chaudière, bon prix. S'adresser 171, rue Naujac.
ON demande ouvrier charcutier. Ecrire : Veuve Guinle, commestibles, rue des Pyrénées, Tarbes (Hautes-Pyrénées).
A VENDRE deux chevaux de suite. S'adr. à M. Dupuy, sellier, St-André-de-Cubzac (Gde).
BAR et commerce de vins à vendre sur grand cours; recette 700 fr. par jour. Bien des Agences. Ec. Pascal, bur. jnal.
Baignoire et chauffe-bain à v. 900 fr., t. b. état. 45, r. d'Soula.
Bonne bicyclette homme à v. 90, rue Andronne. Urgent.
A V. quart. Midi, échoppe doub. libre s. rue principale, rez., jard., eau, gaz. S'adr. Morch, 94, c. la Somme, de 8 h. 30 à 11 h. 30.
Bar-restaurant, 15 chamb. meublées. Bon rapport, pouvant faire autre commerce, affaire au propr. S'adr. 36, rue Dalon, Bx.
Empl. bur., b. réf., dem. pl. irait hor. Ecr. Latrie, bur. journ.
Apprenti métall. payé de suite. 56, cours Gambetta, Talence.
CHAUFFEUR demande place, connaît moteur. Réf. JEAN, 23, rue de Lermé, Bordeaux.
Désire acheter machine à écrire. Bas prix. Pierson, boîte postale 45, Bordeaux-Bourse.
On demande une femme de chambre. Bonnes références. 75, c. d'Alsace, dans la matinée.
A vendre armoire noyer s. glace, 20, rue Scaliger, Bordeaux.
Trouvé chien d'arrêt blanc. t. n. Réc. 20, r. Laharpe, Bouscat.
Unic torpedo 17 HP, 6 pl. ét. n. 8, route du Médoc, Bouscat.
Achèterais étude notaire 1re ou 2e classe. Ec. Nota, bur. jl.
BUREAU demandé, une pièce avec téléphone, au besoin de moitié. Ecrire Pauc, Agence Havas, Bordeaux.
MAIS. CHARBON dem. dac. expér., connaiss. anglais. Employé bur. 713 ans. Débutant présenté par parents. Ecr. Plant, Ag. Havas, Bordx.
Contremaître mécanicien matériel roulant demande emploi. Réf. Ec. Pletor, Ag. Havas, Bdx
Domest. agric.-coch. dde p. pte prop. banlieue. Ec. Polec, Ag. Havas.
VINS MIDI 9e, 112 fr., gare Bdx. Ec. Pomi, Ag. Havas, Bordx.
TOUR parallèle robuste à v. É. P. 1m50, H. de P. 240, dans le rompu 340, courroie, pulier et arbre. Larquey, Bergerac
Chauffeur auto démob. dde pl. camion fret. Ec. Popen, Havas, Bx
BON VELO homme d'occ. dde. Ecr. Porten, Ag. Havas, Bdx.
LINGÈRE dde journées racc. et neuf, hôt.-rest. Ecr. Poutard, Ag. Havas, Bdx.
A L. propriété meub., 600f par mois. Ec. Puc, Ag. Havas, Bx
½ muids transp. chêne 180 kil. à v. ou à louer. Ec. Pusey, Havas, Bx
DÉPART. Ch. mil. Henri II, lavabo, gl., salon, but., tab., pend., ust. mén. 65, r. Em.-Fourcand, 3 à 5h.
A vend. ou à louer, gr. immeuble bâti d. centre import. Lot-et-Garonne, compr. maison neuve 12 p., 2 ét., vastes dépend., eau, gaz

FABRICATION DE DENTIERS tous Systèmes de Travail irréprochable Adaptation parfaite
Prix modérés RÉPARATIONS en 3 h.
EXTRACTIONS SANS DOULEUR
CLINIQUE DENTAIRE MODERNE 14 bis, r. des Gros-Hommes BORDEAUX
Un Chirurgien-Dentiste diplômé de la Faculté est attaché à la Clinique
MÊME DIRECTION QU'AVANT GUERRE

ALSACE-LORRAINE, BELGIQUE, ITALIE, LUXEMBOURG, PAYS RHÉNANS, SUISSE

Services de groupages, magasinage, dédouanement et livraisons à domicile. — Agences dans toutes les principales villes des pays desservis. — Pour tous renseignements, s'adresser à **PLANTADE & QUEREILLAC**, 6, cours du Chapeau-Rouge, BORDEAUX. (Téléphone : 12.01 et 22.31.)

PLAIES VARIQUEUSES Ulcère, Eczémas, Maladies de la Peau, Dartres, Herpès, Vices du sang, Plaies de mauvaise nature réputées incurables, sont infailliblement GUERIS, — même en travaillant, — par le NOUVEAU TRAITEMENT VÉGÉTAL du Dr WOLF
Pour recevoir cette merveilleuse méthode *GRATIS et FRANCO*, écrire à M. A. PASSERIEUX (Q. I.), Spécialiste, 46, rue des Faures, à BORDEAUX

AUTRICHE, POLOGNE, ROUMANIE, SERBIE, TCHECO-SLOVAQUIE, YOUNGO-SLAVIE

Expéditions de **BORDEAUX** de toutes marchandises en wagons complets et plombés, convoyés et assurés contre tous risques, au gré des expéditeurs. — Pour tous renseignements, s'adresser à **PLANTADE & QUEREILLAC**, 6, cours du Chapeau-Rouge, BORDEAUX. — Téléphones 12.01 et 22.31.

MEUBLES MEUBLES
AU BUCHERON
59-61, Cours d'Albret. — BORDEAUX
Le plus grand choix de tous meubles **Neufs et d'Occasions** *provenant directement de nos Comptoirs d'Achats à Paris.*
LIVRAISON FRANCO A DOMICILE PAR AUTOS

CONSTANTINOPLE
SAMSOUN, BATOUM, TREBIZONDE, KERASSUNDE, POTI
Départ chaque 15 jours, *via* Marseille, par la Cie Paquet
Connaissements directs signés à Bordeaux
par **PLANTADE et QUEREILLAC**
6, cours du Chapeau-Rouge — *Téléph. 12.01 et 22.31*

A VENDRE CAMION A. S. 4 T., état neuf..... 25,000 fr. CAMION MACK 5 5, état neuf..... 25,000 fr. F. W. D. 3 T., état neuf, 14,000f — G. M. C. 4 T., état neuf, 18,000f. Livrables à Bordeaux, et différents Camions et Camionnettes en parfait état. — Ecrire **France**, 16, rue des Limousins, ROMORANTIN (S. O.).

606 INSTITUT SEROTHERAPIQUE BORDEAUX, 25, rue VITAL-CARLES
T. l. jours, jusqu'à 6 h., et jusqu'à 7 h. lundi, jeudi et samedi
Brochures et renseignements sur demande

IMPOTS SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES
Commerçants : Pour connaître pratiquement et exactement la situation de votre affaire, achetez une Caisse enregistreuse « National ». Catalogue et renseignements sans engagement à **M. E. Darnois**, 35, cours Georges-Clemenceau, à Bordeaux.

AUTOMOBILISTES — GARAGISTES
Faites réparer vos pneus et chambres à air 123, rue Terre-Nègre, à la Vulcanisation Parisienne. Installation moderne. Travail irréprochable. Prise et transport à domicile. Mieux et meilleur marché que partout ailleurs. Défiant toute concurrence.

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée). RETRÉCISSEMENTS ECOULEMENTS. Traitement en une séance. CLINIQUE WASSERMANN, 28, r. Vital-Carles, 28, BORDEAUX Tous les jours jusq. 7 h. *Brochure et renseignem. gratuits*

STÉNO-DACTYLO capable demdée, débutte s'abst. 76, c. Balguerie.

ON pr. pensionnaire au mois ou à l'année. 34, r. Haillan.

HOMME SERIEUX, actif, 17 a., demande emploi manutention, surveillance ou pointeur. Ecr. R. C. 8, bur. journal.

A V. contrat Citroën, 4 places. Condit. avantag. Très urgt. Lacaze, à Meymac (Corrèze).

APPARTEMENT 3-4 pièces ou échoppe demandé envir. centre. On achète, à rente au besoin. Ecrire : HELLA, b. du journal.

VIN EXTRA, 115 fr. l'hectolitre, 75, rue Carpenteyre, Bordx.

J'ACHETE TOUT Mobilier, Vestiaire, etc. MASSEZ, 26, r. Roquelaure, Bx.

A VENDRE camionnette bâchée Ford 1920, neuve, pour cause de double emploi. On ferait échange contre voiture torpédo Ford même année. S'adresser : LAFLOU, négt, à ORTHEZ (Basses-Pyr.).

CIMENTS On demde bons ouvriers cimentiers, bons salaires; référ. exig. S'ad. BROUSSE, à La Réole (Gde).

A V. cause décès, camionnette Renault. Ecr. M. Bernard, hôt. Boule-d'Or, Brive (Corr).

PIANO GAVEAU oblique, grd format, à vendre, décès; 56, rue de l'Avenir, 56, Le Bouscat. — Visiter le matin.

ROUGE VIN EXTRA BLANC 125f VINICOLE NOUVELLE 180f L'hne 22, rue Peyronnet L'hne

TOUS LES PROPRIETAIRES DE « DODGE » disent que c'est une voiture parfte — Voitures neuves et état neuf avec garantie; démrs, éclrs élect. klaxon élect., trousse complète, 5 pneus neufs « Corde » pouvant faire de 20 à 30,000 kil. Voiture forte, peu coutse à tts points de vue. Livraison dans 10 jours. VENABLE SERVICE Cie, cours Alsace-Lorraine, 57, Bordeaux. Voir notre stand n° 15, bâtim. B.

A V. superbe torpédo 6 cylind. 16 HP, état neuf, 25,000 fr.; 10, rue Lorta, 10, Le Bouscat.

ON DEMANDE à louer TRES VASTE LOCAL, construit en pierre, dans les quartiers Saint-Bruno, Saint-Seurin ou Saint-André. — Donner offres et conditions : F. B., bur. journl

A VENDRE. Presse à fourrages Whitmann, mot. 7 HP. Bon ét. de marche. S'ad. Roche frères, mécanic., Queyrac (Gde).

LOCOMOBILES Ruston et Hornsby 30 HP, état neuf, disponible de suite, à v. Naya, r. Pelleport, 59, Bx, ou Bordenave, scie, Castelnau-Méd.

J'ACHETE meubles, laines, plumes ou débarras, etc. — Ecrire : E. MAZET, 75, r. J.-Carayon-Latour, 75, Bdx.

ON DEMANDE A ACHETER une propriété de 100 à 300 hectares, prairies, bois et terres cultivées, pas de vignes, avec maison d'habitation, à 40 kilomètres de Bordeaux au plus, dans les cantons de La Brède, Belin, Pessac, Podensac, Villandraut et Audenge. Adresser renseignements à Me ADENIS, notaire, 102, rue Sainte-Catherine, 102, Bordeaux.

REPRESENTANTS pour produits alimentaires, très sér. référ. demaud pour t. arrondts. Jaume, 5, r. du Coq, Marseille.

AUTO Th. Schneider 14 HP, modèle récent. Torpédo luxe. S'adres. 6, rue Champ-de-Mars, Bordx.

RIDEAUX TOLE ONDULÉS *VOLETS, PERSIENNES FER RIDEAUX LAMES BOIS Monte-Charges, Monte-Plats* PLANS ET DEVIS SUR DEMANDE SOCIÉTÉ GUTENBERG 36 à 38, boulevard George V

CYCLES LABOR 3, place Pierre-Laffitte, Bdx

ACHAT A GROS PRIX MEUBLES anciens et modernes. Objets d'art et d'antiquités. Labarraque, 14, cours d'Albret.

VINS - Conservateurs légaux : Colles, Tannins, Acide citrique. Conseils pour filtrages et mises en bouteilles. Suppression des maladies. — Produits légaux. R. FAGE, 66, cours Martinique, BORDEAUX

CARAMEL pour Vins apéritifs, Rhums. — Cognacs. R. FAGE, 66, cours Martinique, BORDEAUX

MÉDECIN retiré av. sa femme dans vaste propriété située sur le bord du bassin d'Arcachon prendr. en pension enfants ou gdes personnes ayt besoin d'air de la campagne et leur donnerait les soins nécessaires. Adr. bur. journal.

ÉLECTRICITÉ dans toutes ses applications, installations, réparations. REBOBINAGES COMPLETS Maye, 238, rue Ste-Catherine, Bx.

BAR à vendre, petit prix, avec bail, 116, cours de la Marne.

Il n'entre pas de beurre dans ces délicieux gâteaux d'orange à la crème.

Pour servir avec le thé, il n'y a rien de meilleur que ces gâteaux à la crème, dont la préparation ne demande que quelques instants. Et cependant, leur pâte fine et légère et leur croûte dorée sont obtenues sans l'emploi de beurre.

Gâteaux d'Orange à la Crème.

Mettez dans une terrine 125 gr. de sucre, et 250 gr. de farine, le zeste d'une orange et une pincée de carbonate de soude. Ajoutez graduellement le jus de l'orange, un tiers de boîte de Lait Libby et un œuf bien battu.

Remplissez des moules à tartelettes, beurrées au préalable, et faites cuire à feu modéré pendant 15 minutes.

Tout le secret de la réussite de ces gâteaux réside dans la qualité supérieure du Lait Evaporé Libby.

Le Lait Stérilisé, Evaporé et non sucré Libby est " non écrêmé " et provient des régions laitières renommées comme donnant le plus pur, le plus savoureux et le plus riche de tous les laits.

Le Lait Libby est conservé naturellement, sans adjonction de sucre. Aucune de ses parties n'en est enlevée, sauf cependant, la moitié de sa proportion d'eau. Il reste toujours pur et frais par suite de sa stérilisation parfaite et aussi parcequ'il est enfermé dans des boîtes hermétiquement closes.

Demandez aujourd'hui même à votre fournisseur habituel une boîte de Lait Libby et essayez-le avec la recette donnée ci-dessus.

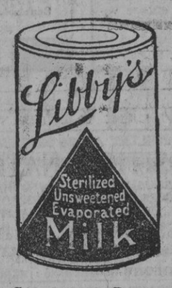

Société Anonyme
Libby, McNeill & Libby, 4, Rue des Capucines, Paris.
Bordeaux—17, Place du Palais. Marseille—80, Rue St. Jacques.

Téléphone : 50-10
MOBILIERS ÉLÉGANTS
31-33, COURS CLÉMENCEAU, 31-33 Anciens Cours Tourny
BORDEAUX
INSTALLATIONS LES PLUS JOLIES. -- LES MOINS CHÈRES
MOBILIERS LUXUEUX ET SIMPLES -- LUSTRES MARBRES BRONZES, etc.
VENDUS BIEN AU-DESSOUS DE LEUR VALEUR
Livraisons par Automobiles
FACILITÉS OFFERTES Pour le Règlement des ACHATS

DECAVAILLONNEUR KIRPY
BREVETS S. G. D. G. en FRANCE et à l'ETRANGER

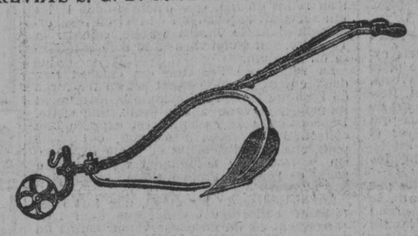

SUPPRESSION de TOUTE MAIN-D'ŒUVRE POUR LE DECHAUSSAGE DES VIGNES
DEMANDER CATALOGUE N° 22 AUX ETABLISSEMENTS KIRPY, à LAYRAC (Lot-et-Garonne).

PNEU BAUDOU USE LA ROUTE A LA SIRENE

FORCES INCONNUES Avec la RAYONNANTE, expédiée à l'essai, vous pouvez soumettre une personne à votre volonté, même à distance. Dem. à M. STEFAN, 92, Bd St-Marcel, Paris (entrée N° 86) GRATIS

FOURNITURES pour USINES
HUILES GRAISSES, AMIANTE DÉSINCRUSTANTS, CAOUTCHOUC COURROIES, CALORIFUGES, etc.
Adrien PADIRAS, 9, place Bourgogne, Bordeaux

DEUX NOMS A RETENIR
MIGRAINES-NÉVRALGIES Grippe-Sciatique-Toutes Douleurs — CACHET GENNEAU — Un tout petit cachet Guérit en quelques minutes — 1 cach. 0.50 - 6 cach. 2.50 — Toutes pharmacies
MALADIES DE L'ESTOMAC Dyspepsies-Gastralgies-Entérites — DIGESTIF JOST — Précieux petit cachet Calme, Soulage, Guérit — Boîte 12 cachets : 3 fr.
DEUX MARQUES A ADOPTER

IMPOT SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES
Registre spécial avec notice
Prix 21 fr. 50 franco
CODE DES NOUVEAUX IMPOTS DE 1920
par G. BONNEFOY, docteur en droit
Prix 7 fr. 50 franco
Souscriptions reçues à
UNION INDUSTRIELLE COMMERCIALE
Fondée en 1901
45, rue des Petites-Ecuries, 45 PARIS

CHARPENTIERS de NAVIRES BOIS sont demandés par Maison BLERIOT-AERONAUTIQUE, 3, quai Galliéni, à SURESNES (près Paris). Bons salaires.

606 TRAITEMENT de la SYPHILIS contrôlé par l'analyse du sang. Rétrécissements, Cystite, Prostatites, etc. INSTITUT SEROTHERAPIQUE du SUD-OUEST 23, Cours de l'Intendance, Bordeaux.

MENAGE sérieux demande place jardinier-vigneron ou diriger propriété; libre de suite. Chollet, Beautiran (Gironde).

BAR-RESTAURANT à céder (en face usine). Présté. Impasse Vignolle, 6, Bordeaux.

Suis acheteur propriété de 25 à 60,000 fr. Dordogne ou Gironde. Ecrire : Boîte postale, 56.

Suis acheteur immeubles (libre ou non). Boîte postal, 56.

MENAGE charretier-labourer-vign. dde propr. Schlincker, à Montussan, par St-Loubès (Gironde). Références. Bons gages.

200 fr. à celui qui procurera logement convenable 3 à 5 pièces, à fonctionnaire, près gare Saint-Jean. Ecrire : M. L. 150, bureau du journal.

A V. chambre Louis XIII, 13 h. à 15 h., 13, rue de Fleurus.

On achèterait pension de famille bien achal. au centre. Ecr. offres détaill., Sautry, bur. j.

Occ. mach. à coudre. 1 Singer, état neuf, 15, r. Paulin, Bx.

Chien de garde (dogue bord.) à v. S'ad. 21, r. Lajaunie (Bastide).

A V. meublé gr. passage, r. 20,000 fr. l'an. Prix, 30,000 fr. Pressé. Ecr. Mentis, bur. journ.

TORPEDO 2 pl. spid Grégoire 12 HP, 4 cyl. Bosch Zénith parfait état à vendre confiance 14,500. Essai à volonté. Docteur MALLET, à Vergt (Dordogne).

On demande de bonnes mécaniciennes expérimentées pour la fourrure, payées 1 fr. 75 l'heure. S'adr. 1, pl. du Chapelet, Bx.

COCHER demandé. S'adresser route du Médoc, 237, Bruges.

CAMION Delahaye, 5 tonnes. Torpedo Doche, parf. état. Casanovas, vend., Capucins, 55.

CRESSOL
Dentifrice Végétal

Les CHEVEUX GRIS soignés avec le CURLEX reprennent en peu de jours la teinte nature, blonde ou noire. Succès garanti sans danger. Envoi discret, franco sept fr. LABORATOIRE SCIENTIFIQUE, 20 bis, r. Rotonde, Marseille.

ON DEMANDE à acheter de suite dans la régn PROPRIETES, INDUSTRIES, FONDS DE COMMERCE, quels qu'en soient le PRIX, le genre et l'importance. ECRIRE : CENTRAL OFFICE, Bourse de Commerce de Paris.

150 fr. par sem. On dem. hom. femmes p. trav. chez soi, articles nouveautés mondiales. Ecrire : INTERNATIONAL OFFICE, à MADRID (Espagne).

Le Cabinet de l'Avocat Fondé en 1907 A repris ses consultations par correspondance. Ecr. au Directeur, 12, rue de Liège, Paris (9e)

MERCIERS, BAZARS, pour vos achats EPINGLES, BARRETTES, PEIGNES haute nouveauté celluloïd, ACHETEZ A LA SOURCE. DEMANDEZ CATALOGUE ILLUSTRE adressé franco. Maison Marius FICHET, Oyonnax (Ain). La maison n'a ni représentants ni voyageurs, mais des stocks IMPORTANTS. — EXPEDITION PAR RETOUR.

PORTEURS et PORTEUSES DE PAIN demandés. Se présenter 12 bis, rue du Petit-Goave, Bdx.

OUVRIERS PATISSIERS demandés pour Bdx. Ec. en indiquant âge, prétent., référ. à Olden, Agence Havas, Bordx.

CAMION SELDEN 4 tonnes, bon ét. de marche, à v. Naya, 59, r. Pelleport, Bordx.

CRIN VEGETAL Usine la pl. import. du Maroc dem. agents p. la région. Ecr. à M. Raoul Hazan, hôt. Bordeaux

REPRESENTANTS pour produits alimentaires, très sér. référ. demaud pour t. arrondts. Jaume, 5, r. du Coq, Marseille.

DEMANDEZ UN VIEUX CEP ARMAGNAC EXTRA Castelnau-d'Auzan (Gers)

ON DEMANDE A ACHETER une propriété de 100 à 300 hectares, prairies, bois et terres cultivées, pas de vignes, avec maison d'habitation, à 40 kilomètres de Bordeaux au plus, dans les cantons de La Brède, Belin, Pessac, Podensac, Villandraut et Audenge. Adresser renseignements à Me ADENIS, notaire, 102, rue Sainte-Catherine, 102, Bordeaux.

G R
Liquidation des Stocks de Guerre Britanniques
Le Ministère Britannique des Munitions publie, en anglais, une brochure intitulée :
"SURPLUS"
renfermant le détail des Stocks à vendre et *Entreposés en Angleterre.*
Ces stocks comprennent :
Matériaux de Construction -- Mobilier
Machines-Outils -- Machines à vapeur
Matériel de Chemins de Fer et de Docks
Bateaux et bateaux automoteurs -- Cuirs et Textiles - Métaux - Fers - Aéroplanes
Produits chimiques et médicaux, etc.
Cette brochure contient également un supplément indiquant les Stocks britanniques disponibles pour la vente et *Entreposés en France.* Ce dernier matériel ne sera vendu qu'en bloc, par camps et installations complets.
"SURPLUS" paraît *bi-mensuellement*
Prix : Le Numéro *1 franc* | Franco
Abonnem't : *3 mois, 6 frs* | Paiement d'avance
Écrire ou s'adresser à :
DIRECTOR OF PUBLICITY,
DISPOSAL BOARD (French Section)
179, Rue de la Pompe, PARIS (Passy)

HORLOGERIE DE LA MARINE
31, rue Esprit-des-Lois BORDEAUX (Gd-Théâtre)
CHRONOMÈTRES ET MONTRES en tous genres
RÉPARATIONS SOIGNÉES GARANTIES

LA TEINTURE IDÉALE
permet aux MÉNAGÈRES
de teindre économiquement elles-mêmes en NOIR et toutes nuances, tous VÊTEMENTS : coton, laine, mi-laine, soie, etc.
VENTE DANS TOUTES DROGUERIES, MERCERIES, etc.
Gros : 55, place de la République — LYON

Le GRAND DÉPOT de MEUBLES
Téléph. 34.97 116, rue Fondaudège, 116 Téléph. 34.97
MEUBLES, SIÈGES, TENTURES
VISITER NOS MAGASINS
Livraisons par AUTOS dans toute la région

SUCRE CASSONNADE BLONDE Prix réduit. Louis AUGUSTIN, 20, r. Saint-François, Bordeaux

ON DEMANDE un t. bon ouvrier TEINTURIER intéressé suivant capacités. Ecrire R. BERTIN, à Périgueux (Dgne).

REPARATIONS **MACHINES A ÉCRIRE** Underwood, Remington, etc. Inter-Office, 52, all. Tourny, 52. Livraison rapide.

A V. cheval à 2 fins, 1m60, 10 a., et harnais. Rue Duluc, 16 bis.

Ecole Regionale de Chauffeurs A. FABRE, Dir., 213, r. Judaïque

ACHAT tr. cher de vs dentiers Boès, 31, r. Porte-Dijeaux, Bx

VINS EXQUIS ROUGE depuis l'hecto.....F. 120 BLANC — 170 Ste Girondine, 98, q. Paludate, Bx

PORTRAITS D'ENFANTS FLORIAN, 11, rue Dauphine, Bx (Grands Portraits primes)

Machine à coudre Néva à v.; neuve. Ecrire GOL, journal.

ACHAT AU MAXIMUM **Diamants, platine, or** Argent, Vieux Dentiers brisés. BEAU, 31, r. Esprit-des-Lois, Bx.

ACHAT vestiaire, linge, meubles, or, argenterie, etc., reconnaiss. du Mt-de-Piété. PETIT, 23, pl. Pey-Berland, Bx.

606 ANALYSES du SANG 10, rue Margaux, Bx

MALADIES DE LA FEMME
LA METRITE
Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de coliques, maux de reins, douleurs dans le bas-ventre; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, aux Idées noires, doit craindre la **METRITE.**
La femme atteinte de **Métrite** guérira sûrement sans opération en faisant usage de la
JOUVENCE de l'Abbé SOURY
Le remède est infaillible à la condition qu'il soit employé tout le temps nécessaire.
La JOUVENCE de l'Abbé SOURY guérit la **Métrite** sans opération parce qu'elle est composée de plantes spéciales, ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.
Il est bon de faire chaque jour une injection matin et soir avec l'**HYGIENITINE des DAMES** : la boîte, 4 francs, plus impôt, 0 fr. 40; total : 4 fr. 40.
La JOUVENCE de l'Abbé SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers, pour prévenir et guérir : Tumeurs, Cancers, **Fibromes**, Mauvaises Suites de couches, Hémorragies, **Pertes blanches**, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie, contre les accidents du **Retour d'Age**, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.
La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY**, préparée à la Pharmacie Mag. **DUMONTIER**, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies, le flacon : 6 fr. 20, plus impôt, 0 fr. 70; total : 7 francs.
Exiger ce portrait.
Bien exiger la Véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY avec la signature Mag. DUMONTIER

NOS GRANDES LIGNES MARITIMES (LONG COURS ET CABOTAGE)

COMPAGNIE NORVEGIENNE
DAMPSKIBSSELSKAB "GARONNE"
Ligne régulière et directe de BORDEAUX à BERGEN et CHRISTIANIA
Connaissements directs pour tous les ports de la NORVEGE et COPENHAGUE
Vapeur GALICIA chargera du 6 au 10 juillet
Vapeur BISCAYA chargera mi-juillet

COMPAGNIE SUEDOISE
SVENSKA LLOYD
BORDEAUX, GOTHEMBOURG ET LA SUÈDE
Connaissements directs pour COPENHAGUE — FINLANDE et les ports de la BALTIQUE
Vapeur MANSURIA, 15 juillet

LIGNE VAN MUYDEN & Cie
BORDEAUX-ROTTERDAM
Connaissements directs pour : toute la Hollande, Alsace-Lorraine, pays rhénans, tous les ports de la mer du Nord et de la Baltique et l'Afrique du Sud, Indes néerlandaises
Vapeur MAASSTAD, 8 juillet
Vapeur BEATRICE, 15 juillet

Hollandsche Stoomboot Maatschappij
COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE
Bathurst, Bissao, Conakry, Freetown, Monrovia, Grand-Bassam, Accra-Lomé, Cotonou, Lagos, San-Thomé, Duala, Pt-Gentil.
ap. holl. DRECHTERLAND, 19 juillet
Ce vapeur prendra des passagers
BORDEAUX, ILES CANARIES
Vap. JOSÉ, vers le 15 juillet

S'adresser à : **Humbert BALGUERIE** Courtier maritime
Place Richelieu, 2. — Téléph. 22.85 - 16.02

Compagnie Générale Transatlantique
LIGNE DIRECTE DE BORDEAUX A NEW-YORK
LIGNE DIRECTE MENSUELLE DE BORDEAUX AU CANADA
LIGNE DIRECTE MENSUELLE DE BORDEAUX A BALTIMORE
LIGNES POSTALES DES ANTILLES ET COLON
pour les Antilles, les Guyanes, le Venezuela, la Colombie, la République de Panama et le Pacifique.
SERVICE DIRECT SUR LE SUD-PACIFIQUE
LIGNE POSTALE DE SAINT-NAZAIRE A LA HAVANE ET AU MEXIQUE
LIGNE POSTALE DU HAVRE - BORDEAUX A PORTO-RICO ET HAITI
LIGNES DE BORDEAUX AU MAROC ET EN ALGERIE
I. — Service rapide par paquebots-poste pour Casablanca et Mazagan. Départs les 10, 20 et 30 de chaque mois.
II. — Service commercial de Bordeaux à Casablanca, Mazagan, Saffi et Mogador.
III. — Service commercial de Bordeaux à Oran, Alger. Eventuellement, Tanger, Bône, Philippeville, Tunis.
LIGNES REGULIERES DE BORDEAUX A LONDRES ET A LIVERPOOL
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. le Directeur de l'Agence Générale, 15, quai Louis-XVIII, à Bordeaux. — Téléphone 89-298-1050-3869.

H. FERRIÈRE & D. BINAUD *Courtiers Maritimes* 9, place Richelieu. Tél. 2.45 et 37-63
DÉPARTS pour la SCANDINAVIE et la BALTIQUE
Par Vapeurs des Compagnies
Det Bergenske Dampskibsselskab
Stockholms Roderiaktiebolag "Svea"
Det Forenede Dampskibs-Selskab
Compagnie Française "France-Baltique"
CHRISTIANIA BERGEN, DRONTHEIM et NORVEGE
Vapeur EDNA, 12 juillet
Vapeur CERES, 30 juillet
HELSINGBORG, MALMOE STOCKHOLM et FINLANDE
Vapeur FREY, 20 juillet
Vapeur X..., 5 août
COPENHAGUE et DANEMARK GOTHEMBOURG et la SUÈDE CHRISTIANIA et la NORVÈGE STETTIN, KŒNISBERG, DANTZIG et la POLOGNE LIBAU, RIGA, REVAL
Vapeur SEINE, 20 juillet
Vapeur CHARCOW, 31 juillet

PACIFIC LINE
SERVICE DE LA ROCHELLE-PALLICE POUR LES COTES EST ET OUEST DE L'AMERIQUE DU SUD
Paquebots « ORDUNA », à trois hélices, 15,499 tonneaux et « ORITA », à deux hélices, 9,292 tonneaux partiront de La Pallice les 10 juillet et 25 juillet respectivement, via Détroit de Magellan, pour les Côtes Est et Ouest de l'Amérique du Sud. L'« ORDUNA » prendra des passagers de 1re, 2e, intermédiaire et 3e classes, et l'« ORITA » prendra des passagers de 1re, 2e et 3e classes.
Paquebots « ORBITA », à trois hélices, 15,485 tonneaux et « ORTEGA », à deux hélices, 8,075 tonneaux partiront de La Pallice les 1er août et 29 août respectivement, via Canal de Panama, pour la Côte Occidentale de l'Amérique du Sud. L'« ORBITA » prendra des passagers de 1re, 2e, intermédiaire et 3e classes, et l'« ORTEGA » prendra des passagers de 1re, 2e et 3e classes.
Pour fret, passages et tous renseignements, s'adresser à THE PACIFIC STEAM NAVIGATION COMPANY, quai Carnot, LA ROCHELLE-PALLICE (Agence Générale en France), ou à l'Agence à BORDEAUX, cours du XXX-Juillet, 8.
— AGENTS —
de la ROYAL MAIL STEAM PACKET COMPANY, pour Brésil, Plata, Iles Canaries, Madère, Antilles;
de l'UNION-CASTLE LINE pour Madère, Iles Canaries, Sud et Est de l'Afrique;

CHARGEURS-RÉUNIS
LIGNE de la COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE
Service de paquebots au départ de Bordeaux.
Paquebot TCHAD, cap. Le Pennec, départ le 3 août.
Escales : Dakar, Conakry, Monrovia, Tabou, Grand-Bassam, Cotonou, Duala, Libreville, Port-Gentil, Mayumba, Banane, Boma et Matadi.
LIGNE DE L'INDOCHINE
Départ mensuel de Bordeaux par paquebots mixtes.
Prochain départ : AMIRAL-PONTY, cap. Lenormand, départ 25 juillet.
Escales : Marseille, Port-Saïd, Djibouti, Colombo, Singapour, Saïgon, Tourane et Haïphong.
SERVICE COMBINÉ avec la Cie SUD-ATLANTIQUE pour LE BRESIL et LA PLATA
Prochains départs de Bordeaux :
Paquebots mixtes : AURIGNY, capitaine Giraud, départ le 10 juillet.
Escales : Vigo, Leixoës, Lisbonne, Ténériffe, Bahia, Rio-Janeiro, Santos, Montevideo et Buenos-Ayres.
A titre exceptionnel, le paquebot AURIGNY partira de La Pallice
GARONNA, capitaine X..., départ le 17 juillet.
Escales : La Corogne, Leixoës, Lisbonne, Pernambuco, Rio-de-Janeiro, Santos, Montevideo et Buenos-Ayres.
N. B. — Les départs sont indiqués sans garantie. Tous les vapeurs prennent des passagers de cabine et d'entrepont.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence générale : 1, allées de Chartres, Bordeaux. Tél. 1.059, 513, 21.61 et 20.11

WORMS & Cie
7, Allées de Chartres, 7
DÉPARTS de BORDEAUX pour :
BAYONNE-LA PALLICE. Suivant les besoins
NANTES..... St. Listrac, vers le 8 juillet
BREST..... St. Bidassoa, vers le 7 juillet
ROUEN-PARIS... St. Listrac, vers le 8 juillet
LE HAVRE... St. Bidassoa, vers le 7 juillet
BOULOGNE... St. Havdrot, vers le 10 juillet
DUNKERQUE. St. Chât.-Palmer, vers le 9 j.
PASAJES..... St. Fronsac, vers le 8 juillet
HAMBOURG-BREME St. Ch.-Palmer, v. le 9
DANTZIG... St. Bromma, vers le 12 juillet
ANVERS..... St. Havdrot, vers le 10 juillet
LEITH..... St. Avessac, vers le 10 juillet
NEW-YORK..... St. Remus, vers le 8 juillet
Prix à forfait et connaissements directs pour la BELGIQUE et pour tous les ports du Rhin.

THE GENERAL STEAM NAVIGATION Cie Ltd
LIGNE RÉGULIÈRE
Connaissements directs pour
LONDRES
Steamer RAVEN, départ le 10 juillet, et en transbordement pour
HULL, LEITH
LE CAP, NATAL, EST AFRICAIN, MAURICE
AGENTS : Société de Consignation Maritime Franco-Britannique, 39, quai des Chartrons. Téléphone : 729.

MOSS STEAM SHIP COMPANY LTD
BORDEAUX - LIVERPOOL
Steamer LORMONT, 9 juillet
LIMOGES, 23 juillet
Agents : Société anonyme JAMES MOSS, 19, allées de Chartres. Téléphone n° 330.
Courtier : R. VANDERCRUYCE, 21, r. Foy.

COMPT. MARITIME FRANCO-BELGE (MALLET & SCHEIDT)
4, cours de Gourgue. — *Tél. 16.71 et 40.91*
ARMEMENT DEPPE
BORDEAUX-ANVERS — BORDEAUX HAMBOURG
St. NEUTRAAL, départ le 10 juillet.
St. SAMBRE, départ le 13 juillet.

Cie HAVRAISE PENINSULAIRE DE NAVIGATION A VAPEUR
Service direct et mensuel
MARSEILLE - PORT-SAID DJIBOUTI — MADAGASCAR LA REUNION
St. VILLE-DE-PARIS, dép. 15 juillet.
Agents : PRYTZ et Cie, Bordeaux. — Tél. : 8-85.

HUTCHISON-LINE
BORDEAUX-GLASGOW
BRISTOL, SWANSEA, GARSTON, MANCHESTER
DEPARTS REGULIERS :
BRISTOL S/S Thétis..... 8 juillet.
GARSTON S/S Philotis..... 12 juillet.
GLASGOW S/S City-of-Dortmund. 13 juillet.
MANCHESTER
S/S Philotis..... 12 juillet.
et toutes les semaines, via GARSTON.
Pour tous renseignements, s'adresser à MM. J. et P. HUTCHISON Limited, 19, r. Foy, Bdx

Cie ROYALE NÉERLANDAISE de NAVIGATION à VAPEUR
Ligne Régulière et Directe
BORDEAUX-AMSTERDAM
Connaissements directs pour toute la Hollande Alsace et Lorraine, Ports Rhénans
Salonique, Smyrne, Le Pirée, Constantinople, Alexandrie, Bourgas, Beyrouth.
Vapeur ARIADNE, départ 15 juillet
Royal Dutch West India Mail
Surinam, Paramaribo, Curaçao, Demerara, Trinidad, Barbades, Haiti, etc.

SOCIETE MARITIME ci-devant SMITH & Co
Consignataire : ALBRECHT ET FILS
Ligne Régulière et Directe
BORDEAUX-ROTTERDAM
Connaissements directs pour toute la Hollande Alsace et Lorraine, Ports Rhénans
Prochain départ, vap. BATAVIERI-I, 8 juillet
Bordeaux, les Indes néerlandaises
S'adresser : André FERRIÈRE Courtier maritime
Quai des Chartrons, 70. Téléphone 169.

Ste LES AFFRÉTEURS RÉUNIS
ALGÉRIE -- TUNISIE
Vapeur POMONE, 10 juillet.
PORTO-LISBONNE
Vapeur NOUVEAU-CONSEIL, 8 juillet
KENITRA-CASABLANCA
Vapeur MONT-SAINT-CLAIR, 15 juillet
MARSEILLE — ITALIE LEVANT — EGYPTE
Vapeur WIMBLEDON, 15 juillet
S'adresser à M. TOURNIER, 4, place Richelieu. — Téléphone 412.

Thos. TRAPP & Sons BORDEAUX-LONDRES
Départ le 10 juillet
SOUTHAMPTON - LONDON - HULL
Connaissements pour toutes les villes d'Angleterre
Indes, Chine, Australie, Le Cap, Antilles et Canada

S.A.N.C.T.A.
Services maritimes et fluviaux
Agence de la Cie STRASBOURGEOISE et d'ATWATER SHIPPING Co
Connaissements directs pour tous pays
BORDEAUX aux PORTS du RHIN
Prochain départ vers le 10 juillet.
S'adresser : J.-P. GRANGE, directeur de la S. A. N. C. T. A. N° 6, quai Louis-XVIII. Tél. 47-66.